Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8470950
Centre d'intérêt: 610

De Serres, Serge.

Les mesures d'appui pédagogique / élaboré par Serge De Serres avec la collab. de Jacques Lambert, Damien Pelchat, Lyne Pelletier, Jean-Claude Racine et Gérard Whissel ; ss la responsabilité de Roger Gauvin.. -- Montréal : Association des institutions d'enseignement secondaire, [1983].
iii, 109 f. ; 28 cm. -- (Rencontres pédagogiques ; 3)

Descripteur(s): *Aide pédagogique aux enseignants *Aide pédagogique individuelle *Elève inadapté *Difficulté d'apprentissage *Evaluation de l'étudiant *Rôle de l'enseignant *Perfectionnement de l'enseignant *Guide pédagogique *Secondaire (Niveau)

Ce document présente le plan d'une journée pédagogique destinée à faire mieux connaître aux enseignants du secondaire les mesures d'appui pédagogique, lesquelles visent à faciliter la progression d'un élève qui manifeste des difficultés d'apprentissage. Dans le cadre de cette journée, il s'agit d'inciter l'enseignant à élaborer un plan d'action personnel, centré sur les mesures d'appui pédagogique correctives et préventives en classe et en dehors de la classe.

La journée pédagogique comprend quatre étapes. La première, intitulée "à la découverte des mesures d'appui pédagogique", vise à situer et à présenter ces mesures. Dans la seconde étape, l'enseignant aura à pratiquer une méthode d'analyse de cas d'élèves en difficultés d'apprentissage. On veut, dans un troisième temps, lui permettre d'analyser la situation de quelques-uns de ses élèves qui ont besoin d'appui pédagogique. Lors de la quatrième étape, l'enseignant devra se construire un plan d'action personnel. Le document présente, en détails, la description et le déroulement de chaque étape. Divers instruments facilitant la tâche d'appui pédagogique sont reproduits dans le volume.

Type de document: d

EDUQ 8470950

collection

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES

DOCUMENT 3

LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

ÉLABORÉ PAR: Serge De Serres

Avec la collaboration de: Jacques Lambert, Damien Pelchat, Lyne Pelletier, Jean-Claude Racine et Gérard Whissel

SOUS LA RESPONSABILITÉ DE: Roger Gauvin

AIES Association des institutions d'enseignements secondaire
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381 8891

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION..... 1

PRÉSENTATION DU DOCUMENT..... 5

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES..... 9

AIDE MÉMOIRE POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE..... 10

COMMUNIQUÉ..... 11

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ÉLÈVES..... 12

PREMIÈRE ÉTAPE: À LA DÉCOUVERTE DES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

DESCRIPTION..... 14

DÉROULEMENT..... 15

EXPOSÉ..... 18

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS..... 32

DEUXIÈME ÉTAPE: UNE DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE, CELA S'ANALYSE

DESCRIPTION..... 34

DÉROULEMENT..... 36

HISTOIRE DE CAS..... 38

HISTOIRE DE CAS - MODÈLE..... 39

RÉUNION DES ANIMATEURS..... 40

EXPLICATION DU TRAVAIL DES ANIMATEURS..... 41

PAGE

TROISIÈME ÉTAPE: J'AI DES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN DE MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

DESCRIPTION..... 43

EXPOSÉ..... 44

BILAN DES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN D'APPUI PÉDAGOGIQUE..... 46

ÉTUDE DE CAS RÉEL(S)..... 48

QUATRIÈME ÉTAPE: JE BÂTIS MON PLAN D'ACTION

DESCRIPTION..... 50

DÉROULEMENT..... 52

QUESTIONNAIRE « STYLE D'ENSEIGNEMENT »..... 54

GRILLE HISTOIRE DE CAS..... 57

FICHE D'ÉVALUATION..... 58

GRILLE HISTOIRE DE CAS - MODÈLE..... 59

FICHE D'ÉVALUATION - MODÈLE..... 60

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE..... 61

ANNEXES

TEXTES: ÉTAPE 2

IDENTIFICATION DES CATÉGORIES D'ÉLÈVES AYANT BESOIN DE MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE..... 64

INVENTAIRE DES PRINCIPALES CAUSES QUI PEUVENT PRODUIRE DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE..... 66

LES BESOINS DES ÉLÈVES QUI ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS D'ORDRE PÉDAGOGIQUE..... 70

PRÉSENTATION DE CAS D'ÉLÈVES..... 73

LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE..... 81

PAGE

TEXTES: ÉTAPE 4

LES INTERVENANTS ET LEURS RESPONSABILITÉS..... 93

LES LIEUX, LE MOMENT ET LA DURÉE..... 95

LES CONTRAINTES..... 97

LES ÉLÉMENTS FAVORABLES..... 100

LE SUIVI

SUGGESTIONS..... 104

EXEMPLE..... 105

ÉVALUATION DU DOCUEMENT..... 107

* * *
* *
*

PRESENTATION DE LA COLLECTION

ORIGINE DE LA COLLECTION

Si le règlement numéro 7 du ministère de l'Education n'a pas inventé, à proprement parler, les journées pédagogiques, il a contribué cependant à leur institutionnalisation. En effet, depuis 1971 et en se basant sur l'article 28 de ce règlement, chaque calendrier scolaire contient ce qu'il est convenu d'appeler: les "vingt jours" ou encore les "journées de planification ou d'évaluation".

Les administrations pédagogiques ont su tirer profit de ces journées consacrées à ces temps de réflexion, de planification et d'évaluation. Néanmoins, la répétition de ces journées, l'accaparement des tâches administratives, la multitude des sujets à étudier, la difficulté de renouveler ses formules d'animation, voilà une liste bien courte des problèmes qui rendent ardue l'organisation, année après année, de journées pédagogiques constamment productives et intéressantes.

OBJECTIFS DE LA COLLECTION

C'est pourquoi la Commission des Directeurs d'études de l'A.I.E.S. a inscrit dans son plan de travail de l'année 1979-80, la création d'une collection ayant pour objectif, notamment, de soutenir les directions d'études dans l'organisation de leurs journées pédagogiques.

De façon plus spécifique, les objectifs de cette collection s'énoncent ainsi:

- Fournir aux directions d'études des instruments aussi concrets et complets que possibles, leur permettant d'organiser des rencontres pédagogiques intéressantes tout en ayant à se préoccuper assez peu de l'aspect matériel des choses (celui-ci étant assumé, autant que faire se peut, par la collection elle-même);

- Proposer des sujets de rencontres pédagogiques reconnus pour leur intérêt et susceptibles d'assurer un certain suivi aux travaux de la Commission des Directeurs d'études;

- Permettre à plusieurs institutions de se pencher, annuellement, sur des préoccupations pédagogiques communes de façon à promouvoir, au sein de la Commission des Directeurs d'études, un cheminement de groupe et une certaine cohérence de pensée;

- Suggérer aux organisateurs de rencontres pédagogiques des formules diverses d'animation, d'organisation et d'évaluation qu'ils pourront additionner à leurs propres modalités de fonctionnement;

- Revaloriser finalement, si besoin est, les rencontres pédagogiques.

TITRE DE LA COLLECTION

Le titre "logique" de la nouvelle collection que nous vous proposons aurait dû être: Collection-Journées pédagogiques. S'il est logique, ce titre n'en trahit pas moins une réalité importante: celle de la très grande diversité d'utilisation du temps consacré à ce que l'on nomme, souvent de façon un peu abusive, des "journées pédagogiques".

Telle institution privilégie les demi-journées; telle autre, les soirées; une troisième regroupe ses journées en sessions intensives, etc. Pour représenter la réalité de la façon la plus fidèle possible et surtout pour répondre aux besoins institutionnels les plus variés, il a été convenu d'accoler au mot "pédagogique" un vocable qui soit plus englobant. Nous avons opté pour le terme "rencontres". Tel est, presque dans le détail, la justification du titre de la "Collection-Rencontres pédagogiques".

SUJETS DE LA COLLECTION

La liste des sujets que peut couvrir une collection comme celle-ci est, on le devine, considérable. Les sujets possibles correspondent à diverses périodes de la vie d'une institution. Il y a des périodes d'information et de consultation relevant de la bonne marche de l'école. Il y a le temps consacré au travail personnel. D'autres moments sont utilisés pour des rencontres considérées comme des temps d'arrêt favorisant le développement, l'évaluation et le perfectionnement du rôle de l'éducateur, des méthodes d'enseignement et du milieu institutionnel. Il fut convenu que le projet

serait centré sur cette dernière dimension des journées pédagogiques. Plus précisément encore, deux paramètres nous guideront dans le choix des sujets à venir.

La collection s'en tiendra aux rencontres de type "réflexion" et délaissera, pour l'instant du moins, les sujets de nature administrative. De plus, les activités de la Commission des Directeurs d'études indiqueront les avenues à explorer.

Ainsi, les prochains numéros de la collection seront vraisemblablement consacrés aux activités d'apprentissage et au diagnostic pédagogique. A plus long terme, on peut prévoir que certains des sujets suivants seront touchés par la collection:

- La récupération
- Les méthodes d'enseignement
- L'encadrement pédagogique
- L'évaluation pédagogique
- La gestion de la classe
- Etc.

CONTENU DE LA COLLECTION

Bien que chacun des numéros de la collection aura sa personnalité propre, les concepteurs de la collection ont voulu se doter d'un cadre général d'élaboration ayant pour objectif d'assurer la cohérence de la démarche de chacun des documents de la collection.

Voici les composantes de ce cadre général d'élaboration:

Table des matières
Présentation de la collection
Présentation du document
Informations préliminaires:
    Titre
    Objectif(s)
    Besoins humains
    Documentation
    Besoins physiques
    Coût approximatif
    Suggestions méthodologiques
    Temps de préparation
    Durée
Avis de convocation, horaire

Démarche à suivre
Elaboration du dossier
Choix et préparation des animateurs
Compte rendu
Evaluation de la rencontre
Evaluation du document

L'ELABORATION DE LA COLLECTION

La Commission des Directeurs d'études a confié à un comité de travail le soin d'élaborer un projet de collection. Ce travail fut réalisé à l'été 1979, dans le cadre des stages de travail au Lac Trèfle, par les personnes suivantes qui ont accepté de consacrer bénévolement une semaine de leurs vacances d'été à ce projet:

CHARETTE, Gilbert	Professeur Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières
LABBE, Richard	Conseiller pédagogique Collège Ville-Marie Inc., Montréal
LACROIX, Louise	Professeur Institut secondaire Keranna, Trois-Rivières

Cette semaine a été animée par Serge De Serres, rédacteur des documents, professeur à l'Ecole secondaire Jean-de-la-Mennais, La Prairie.

La collection évoluera au rythme des disponibilités humaines et financières de la Commission des Directeurs d'études. Son ampleur dépendra sans doute de son utilité et de l'intérêt qu'elle suscitera. La participation des institutions est plus que jamais requise.

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré ou qui accepteront de collaborer à la réalisation de cette Collection.

Roger Gauvin
Responsable de la Collection
Services éducatifs
A.I.E.S.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

LE SUJET

« Les mesures d'appui pédagogique » constitue le troisième document de la Collection. Il est une préoccupation constante dans nos milieux scolaires depuis quelques années. Qui n'a pas entendu parler de diagnostic pédagogique et de récupération? Le Livre vert puis le Plan d'action ont permis de situer, dans un ensemble plus vaste, mais mieux articulé, la notion d'encadrement et d'appui pédagogique. Enfin, le nouveau régime pédagogique y accorde une place importante. Nous souhaitons que, suite à cette rencontre, chaque enseignant connaisse mieux les mesures d'appui pédagogique et que surtout chacun soit motivé à se doter d'un plan d'action dynamique et efficace.

LE COMITÉ

Les personnes suivantes ont participé à trois journées de réunions au début de 1983 et ont consacré de leur temps libre pour élaborer les différents éléments du présent document.

DE SERRES, Serge	Professeur - rédacteur du document École secondaire Jean-de-la-Mennais La Prairie
LAMBERT, Jacques	Directeur des études Collège Beaubois Pierrefonds
PELCHAT, Damien	Directeur des études Mont Saint-Sacrement Valcartier
PELLETIER, Lyne	Conseillère pédagogique Collège Charles-Lemoyne Longueuil
RACINE, Jean-Claude	Adjoint au directeur des études École secondaire Marcellin-Champagnat Iberville
WHISSEL, Gérard	Directeur des études Le Collège Bourget Rigaud

Nous les remercions sincèrement pour le travail consciencieux et efficace qu'ils ont fourni. Un merci particulier s'adresse à M. De Serres qui n'a pas négligé ses efforts pour animer les travaux du comité et pour voir à la rédaction finale du document.

LA DOCUMENTATION

Les textes utilisés sont des extraits d'un document du ministère de l'Éducation.

Référence: Études sur les mesures d'appui pédagogique (document d'information, 16-0045-25).

Il est à remarquer que ce document a été produit à partir d'une publication de l'A.I.E.S. parue en octobre 1981.

Référence: Guide d'application des mesures d'appui pédagogique, A.I.E.S., octobre 1981.

Vous devrez imprimer plusieurs feuilles pour les différentes étapes de la rencontre. Pour ceux qui ne voudraient pas distribuer ces feuilles tout au long de la journée, nous suggérons de les regrouper dans ce qui pourrait s'appeler « Le cahier du participant ». Il serait distribué lors de la première étape au moment d'expliquer le questionnaire auprès des enseignants. Mais nous privilégions la distribution des textes selon les besoins dans chacune des étapes pour garder un certain effet de « surprise » et soutenir l'intérêt de chacun.

Pour vous faciliter la tâche, vous remarquerez que nous avons encerclé le numéro de chacune des pages que vous devrez imprimer.

LE CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

a) Première étape: À la découverte des mesures d'appui pédagogique.

Objectifs: Situer les mesures d'appui pédagogique;

Présenter les mesures d'appui pédagogique.

b) Deuxième étape: Une difficulté d'apprentissage, cela s'analyse.

Objectif: Permettre à chaque enseignant de pratiquer une méthode d'analyse de cas d'élèves en difficultés d'apprentissage.

c) Troisième étape: J'ai des élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique.

Objectif: Permettre à chaque enseignant d'analyser la situation de quelques-uns de ses élèves qui ont besoin d'appui pédagogique.

d) Quatrième étape: Je bâtis mon plan d'action

Objectif: Permettre à l'enseignant de se construire un plan d'action personnel.

e) Les annexes

Nous proposons des textes de référence à distribuer la journée même. Nous aurions pu donner simplement les références, mais nous avons jugé qu'il serait plus rapide de les retrouver dans ce document.

Vous y trouverez aussi une démarche de « suivi » à donner à votre rencontre. Nous considérons le suivi comme une partie importante de tout processus pédagogique. Il est impensable de consacrer une journée à un sujet pour ensuite l'abandonner là où il a été laissé. Nous avons voulu simplement suggérer quelques façons de procéder. Il est évident qu'il peut y avoir beaucoup d'autres idées selon l'imagination et l'expérience de chacun.

f) Une fiche d'évaluation de ce document

Enfin, nous nous sommes permis d'inclure une fiche d'évaluation de ce document. Nous apprécierions que vous puissiez la remplir après la rencontre et nous la faire parvenir. Étant donné que d'autres documents seront rédigés dans cette collection, cela nous permettra de faire le point et de répondre davantage à vos besoins.

L'HORAIRE

Il est certain que l'horaire présenté est très chargé. Il ne permet aucun retard. Les institutions qui auraient déjà abordé certains éléments pourraient consacrer plus de temps aux autres étapes.

REMARQUES

- Dans ce document, nous considérons que le directeur des études sera le principal animateur de la journée. Pour différentes raisons particulières à chaque institution, il est possible qu'on préfère inviter une personne-ressource à titre d'animateur.

- Le choix des animateurs d'ateliers devra être minutieux. Ils auront à jouer un rôle important. Ils devront bien maîtriser le sujet. Il faudra apporter une attention particulière à leur préparation.

- Les questionnaires veulent susciter une réflexion sur le vécu. Nous n'avons pas opté pour des questions à caractère objectif afin d'éviter d'orienter les réponses. Nous avons voulu permettre à chacun d'y aller de ses suggestions. Cela pourrait être un outil précieux pour l'avenir. Il est évident que la compilation sera plus longue, mais vous y gagnerez en spontanéité.

  Les numéros du questionnaire s'adressant aux élèves correspondent à ceux du questionnaire des enseignants. Cela rendra la comparaison plus facile. Dans le questionnaire des élèves, la formulation a été modifiée pour s'adapter le plus possible au vocabulaire des élèves. Le questionnaire risque tout de même d'être difficile à remplir par ces derniers. Le directeur des études (ou un autre éducateur) devrait se rendre lui-même en classe pour le faire remplir et apporter tous les éclaircissements nécessaires. Il est important de souligner que ce questionnaire ne vise pas un contrôle du travail des enseignants. Idéalement, ce questionnaire devrait être répondu par des élèves de chacune des années, environ deux semaines avant la rencontre pour permettre la compilation.

- Nous suggérons que vous réalisiez cette rencontre après la première étape (au mois de novembre).

- Une pause de 25 minutes est prévue. Cela peut paraître un peu long, mais c'est volontaire. Nous croyons qu'il est important que les enseignants aient le temps de discuter entre eux.

- Les notions de prévention et d'intervention sont traitées dans l'étape 1 et dans l'étape 4. Dans l'étape 1, elles sont présentées dans un contexte global alors que dans l'étape 4, on leur accorde une attention toute particulière.

- Même si tout le document s'adresse particulièrement aux enseignants, il serait intéressant d'inviter à cette rencontre tous les agents de votre milieu qui sont concernés par les mesures d'appui pédagogique (parents, professionnels non enseignants, etc.).

INFORMATIONS PRELIMINAIRES

TITRE: Les mesures d'appui pédagogique

OBJECTIF: Favoriser, chez les enseignants, l'élaboration d'un plan d'action personnel centré sur les mesures d'appui pédagogique correctives et préventives en classe et en dehors de la classe.

BESOINS HUMAINS:

Président d'assemblée	oui ___	non X
Personne-ressource	oui ___	non X
Animateur(s)	oui X	non ___

Le directeur des études de préférence ou une personne-ressource.
Des animateurs pour chaque atelier.

DOCUMENTATION: Études sur les mesures d'appui pédagogique, MEQ, n° 16-0045-25
Guide d'application des mesures d'appui pédagogique, A.I.E.S., oct. 1981

BESOINS PHYSIQUES:

Local pour la plénière	oui X	non ___	
Locaux pour ateliers	oui X	non ___	
Appareils audio-visuels	oui ___	non ___	Facultatif

COUT APPROXIMATIF:

¢___
$ X
$$___
$$$___

SUGGESTIONS METHODOLOGIQUES - DUREE

TEMPS DE PRÉPARATION: Une semaine pour l'impression

DURÉE: Une journée

SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES: Il serait préférable de distribuer les textes successivement pour entretenir l'intérêt. Il faudrait faire passer le questionnaire auprès des élèves 2 semaines avant la rencontre pour permettre la compilation.

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

ÉTAPE	HORAIRE	DESCRIPTION		LOCAL	MATÉRIEL POUR LES ENSEIGNANTS	MATÉRIEL POUR L'ANIMATEUR
1	9h à 10h20	A - Présentation	5 min	Grande salle		
		B - Exposé	25 min	Grande salle		Transparent et rétro-projecteur
		C - Questionnaire	10 min	Grande salle	Questionnaires auprès des enseignants	
		D - Exposé	40 min	Grande salle		Transparent et rétro-projecteur
	Pause					
2	10h45 à 12h	A - Exposé	25 min	Une classe	3 grilles « Histoire de cas », 1 grille modèle, textes (annexe étape 2)	
		B - Travail individuel	30 min	Une classe		
		C - Mise en commun	20 min	Une classe		
3	13h30 à 14h25	A - Exposé	15 min	Grande salle		Résultat du sondage (élèves) Résultat du sondage (enseignants)
		B - Bilan	10 min	Une classe	1 grille de consignation, cahier de notes de la dernière étape	
		C - Étude de cas	30 min	Une classe	4 grilles « Histoire de cas »	
	Pause					
4	14h35 à 15h30	A - Présentation du questionnaire	2 min	Grande salle		
		B - Questionnaire	8 min	Grande salle	Questionnaire	
		C - Exposé	10 min	Grande salle		
		D - Histoire de cas	25 min	Grande salle	Textes (annexe étape 4), 1 fiche d'évaluation, 1 grille modèle, 1 fiche modèle	
		E - Conclusion et	5 min	Grande salle	1 grille d'évaluation	
		F - Évaluation	5 min	Grande salle		

C O M M U N I Q U É

DE : LA DIRECTION

AUX : ENSEIGNANTS

DATE :

OBJET: RENCONTRE SUR LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

Lors d'une prochaine journée pédagogique, nous voulons donner à chacun l'occasion de mieux connaître les mesures d'appui pédagogique. L'objectif de la rencontre sera de favoriser l'élaboration d'un plan d'action personnel centré sur les mesures d'appui pédagogique correctives et préventives en classe et en dehors de la classe.

Date de la rencontre:

Durée: Une journée

Horaire: 9h à 10h20: À la découverte des mesures d'appui pédagogique

10h20 à 10h45: Pause

10h45 à 12h : Une difficulté d'apprentissage, cela s'analyse

13h30 à 14h25: J'ai des élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique

14h25 à 14h35: Pause

14h35 à 15h30: Je bâtis mon plan d'action

Matériel requis:

- au début de l'après-midi, vos listes de notes de la dernière étape seront nécessaires.

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ÉLÈVES

1. a) Énumère les moyens que les enseignants emploient le plus fréquemment pour déceler les élèves ayant des difficultés pédagogiques.

_____

_____

b) Aurais-tu d'autres moyens à suggérer?

_____

_____

2. a) Cite les moyens que les enseignants emploient le plus fréquemment pour éviter que les élèves se retrouvent en difficultés pédagogiques.

_____

_____

b) Aurais-tu d'autres moyens à suggérer?

_____

_____

3. a) Quels sont les moyens utilisés le plus fréquemment par les enseignants pour aider les élèves en difficultés pédagogiques?

_____

_____

b) Aurais-tu d'autres moyens à suggérer?

_____

_____

4. a) Une fois que les enseignants ont aidé les élèves, de quelles façons suivent-ils l'évolution de ceux-ci?

_____

_____

b) Aurais-tu d'autres façon à suggérer?

_____

_____

PREMIÈRE ÉTAPE

À LA DÉCOUVERTE DES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

- Description
- Déroulement
- Exposé
- Questionnaire auprès des enseignants

DESCRIPTION DE LA PREMIÈRE ÉTAPE

TITRE : À la découverte des mesures d'appui pédagogique

OBJECTIFS : - Situer les mesures d'appui pédagogique

- Présenter les mesures d'appui pédagogique

DURÉE : 1 heure et 20 minutes

LIEU : Une salle pouvant accueillir tous les enseignants

AMINATEUR : Le directeur des études

MATÉRIEL : Tableau et/ou rétroprojecteur pour l'animateur

Questionnaire auprès des enseignants

DÉROULEMENT :

A-	Présentation de la journée	(5 minutes)
B-	Exposé pour situer les mesures d'appui pédagogique	(25 minutes)
C-	Questionnaire auprès des enseignants	(10 minutes)
D-	Exposé pour présenter les mesures d'appui pédagogique	(40 minutes)

*

LE DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE ÉTAPE

A- Présentation de la journée

Objectif: Établir le lien entre les différentes étapes de la journée.

Suggestions: Rappeler l'objectif de la journée.

Expliquer le déroulement de la journée en insistant sur la suite logique des différentes étapes.

Identifier les parties théoriques et pratiques.

*

B- Exposé pour situer les mesures d'appui pédagogique

Objectif: Situer les mesures d'appui pédagogique

Suggestions: Présenter le plan de l'exposé tel que proposé dans le document à la page 17.

Cette présentation pourrait se faire à l'aide d'un transparent.

Détailler chaque élément du plan. Le contenu de l'exposé se trouve dans le document, pages 18 à 22.

*

C- Questionnaire auprès des enseignants

Objectif: Faire prendre conscience à l'enseignant des mesures d'appui pédagogique qu'il utilise.

Suggestions: Distribuer le questionnaire.

Il serait préférable que cela soit anonyme.

L'enseignant identifie le niveau qu'il enseigne.

Une fois le questionnaire rempli, le ramasser et l'acheminer immédiatement au secrétariat pour la compilation.

Il n'y a pas de grille de compilation dans le document puisqu'il ne s'agit que de recenser les différentes réponses.

Les résultats seront donnés au début de l'étape 3.

*

D- Exposé pour présenter les mesures d'appui pédagogique

Objectif: Présenter les mesures d'appui pédagogique.

Suggestions: Présenter les objectifs des mesures d'appui pédagogique ainsi qu'un schéma synthèse de ces mesures en utilisant la page 23 du document.

Cette présentation pourrait se faire à l'aide d'un transparent.

Le contenu de l'exposé se trouve dans le document, pages 24 à 31.

*

LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

- En fonction du régime pédagogique
- En fonction de l'école
- En fonction des activités d'apprentissage
- En fonction des attitudes de l'enseignant
- En fonction du plan pédagogique

Transparent 1

EXPOSÉ

OBJECTIF

Cet exposé a comme objectifs de situer et de présenter les mesures d'appui pédagogique dans le cadre d'un complément essentiel à un enseignement qui se veut approprié et efficace.

CONTENU

Dans le but de répondre adéquatement aux besoins variés de l'élève, divers agents en éducation se sont penchés sur la question des élèves en difficultés d'apprentissage.

Ces intervenants, que ce soit au niveau du Ministère par le régime pédagogique, que ce soit au niveau de l'école par le projet éducatif, cherchent à assurer à l'élève un enseignement et un suivi que lui donnent les meilleures chances de succès.

A. LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

1. En fonction du régime pédagogique

   Plusieurs articles du régime pédagogique aident à situer les mesures d'appui pédagogique de l'écoles:

   . Article 3, sur les programmes d'études:

   - contenus minima obligatoires qui s'adressent à l'ensemble des élèves et qui permettent d'identifier les possibilités de réaliser des mesures d'appui pédagogique.

   - contenus indicatifs que l'enseignant doit adapter à ses élèves.

   . Article 7, sur l'évaluation des élèves:

   - on incite à l'utilisation d'instruments variés.

   - on insiste sur le fait que l'évaluation fait partie de l'apprentissage.

   - on indique que le Ministère offrira des instruments d'évaluation validés au Québec.

. Article 8, sur les renseignement aux parents:

- les parents reçoivent des informations de base (résumé des programmes d'études, horaire, etc.).
- ils reçoivent au moins cinq (5) rapports écrits d'évaluation.
- les parents des élèves en difficultés reçoivent des rapports mensuels.

. Article 10, sur l'évaluation des programme d'études:

- des épreuves de fin de cycle sont prévues et même si elles ne sont pas obligatoires pour les écoles qui ne font pas partie de l'échantillonnage, ces épreuves peuvent servir à tous comme cadre de référence.

. Article 18, sur les mesures d'appui pédagogique:

- à cause de l'importance de cet article et des possibilités qu'il offre, nous le reproduisons intégralement:

CONTENU	COMMENTAIRES
Conformément aux modalités établies par le ministre et après consultation de ses parents, l'élève peut bénéficier de mesures d'appui pédagogique, soit à l'intérieur de son emploi du temps consacré aux activités d'apprentissage, soit en temps supplémentaire, durant l'année scolaire ou pendant l'été. ***De telles mesures visent à faciliter le rattrapage, la réorientation ou le passage du niveau primaire au niveau secondaire, à prévenir les troubles d'apprentissage et à permettre à l'élève de suivre les cours réguliers.*** ***L'élève qui a besoin de mesures d'appui dans les cours de langue maternelle, de langue seconde ou de mathématique peut être dispensé d'un autre cours, à la condition de se conformer aux règles de la certification et aux règlements du comité catholique ou du comité protestant.***	**Les mesures d'appui pédagogique peuvent se donner sous différentes formes tels que l'enseignement correctif, les périodes additionnelles d'enseignement, les cours d'appoint, les cours spéciaux de récupération et, exceptionnellement, la reprise d'un cours. Ces formes de mesures d'appui pédagogique sont cependant très générales et peuvent donner lieu à des interventions adaptées aux besoins des élèves, à l'organisation de l'école et à l'approche pédagogique.** **Ces mesures d'appui pédagogique constituent un élément fondamental dans l'attention que porte l'école aux difficultés individuelles dans l'apprentissage, puisqu'elles visent autant à prévenir des difficultés ou des retards pédagogiques qu'à offrir un soutien particulier à des élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques.**

. Article 8, sur les renseignement aux parents:

- les parents reçoivent des informations de base (résumé des programmes d'études, horaire, etc.).
- ils reçoivent au moins cinq (5) rapports écrits d'évaluation.
- les parents des élèves en difficultés reçoivent des rapports mensuels.

. Article 10, sur l'évaluation des programme d'études:

- des épreuves de fin de cycle sont prévues et même si elles ne sont pas obligatoires pour les écoles qui ne font pas partie de l'échantillonnage, ces épreuves peuvent servir à tous comme cadre de référence.

. Article 18, sur les mesures d'appui pédagogique:

- à cause de l'importance de cet article et des possibilités qu'il offre, nous le reproduisons intégralement:

CONTENU	COMMENTAIRES
Conformément aux modalités établies par le ministre et après consultation de ses parents, l'élève peut bénéficier de mesures d'appui pédagogique, soit à l'intérieur de son emploi du temps consacré aux activités d'apprentissage, soit en temps supplémentaire, durant l'année scolaire ou pendant l'été. *De telles mesures visent à faciliter le rattrapage, la réorientation ou le passage du niveau primaire au niveau secondaire, à prévenir les troubles d'apprentissage et à permettre à l'élève de suivre les cours réguliers.* *L'élève qui a besoin de mesures d'appui dans les cours de langue maternelle, de langue seconde ou de mathématique peut être dispensé d'un autre cours, à la condition de se conformer aux règles de la certification et aux règlements du comité catholique ou du comité protestant.*	Les mesures d'appui pédagogique peuvent se donner sous différentes formes tels que l'enseignement correctif, les périodes additionnelles d'enseignement, les cours d'appoint, les cours spéciaux de récupération et, exceptionnellement, la reprise d'un cours. Ces formes de mesures d'appui pédagogique sont cependant très générales et peuvent donner lieu à des interventions adaptées aux besoins des élèves, à l'organisation de l'école et à l'approche pédagogique. Ces mesures d'appui pédagogique constituent un élément fondamental dans l'attention que porte l'école aux difficultés individuelles dans l'apprentissage, puisqu'elles visent autant à prévenir des difficultés ou des retards pédagogiques qu'à offrir un soutien particulier à des élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques.

. Article 26, sur la répartition du temps:

- étant donné qu'un crédit correspond normalement à 25 heures d'activités, une marge de manoeuvre appréciable est offerte pour répartir le temps prescrit différemment.

. Articles 27 à 36, sur la répartition des cours:

- on y favorise la personnalisation des services éducatifs aux élèves en proposant que ces derniers reçoivent leur enseignement par un nombre restreint d'enseignants.

- on prévoit du temps pour des cours de récupération et de rattrapage.

. Article 42, sur la promotion des élèves:

- même si normalement la promotion s'effectue séparément pour chaque matière, on reconnaît que l'on peut avoir recours à d'autres possibilités dans certaines conditions particulières.

2. En fonction de l'école

Ces mesures visent à:

- assurer l'authenticité de la formation donnée dans chaque école par la mise en place de moyens qui favorisent le maintien des exigences éducatives.

- permettre à l'école d'assumer pleinement ses responsabilités à l'égard des élèves et des parents.

- offrir un soutien particulier à des élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques.

- personnaliser les services éducatifs à l'élève sans porter atteinte à la qualité des services dispensés à l'ensemble des élèves.

- prévenir l'abandon scolaire.

3. En fonction des activités d'apprentissage

Ces mesures ont pour but de:

- stimuler le développement intégral de l'élève.
- susciter le sens de l'effort, la capacité et le goût de répondre aux défis.
- permettre à l'élève d'acquérir son autonomie et de la développer.
- faciliter l'intégration de l'élève à l'ensemble des activités éducatives.
- assurer davantage la réussite des cours.

4. En fonction des attitudes de l'enseignant

Ces mesures aident l'enseignant à:

- se rappeler sans cesse que l'élève est l'agent principal de sa réussite.
- être à l'écoute de l'élève dans l'expression de ses vues sur son cheminement scolaire.
- être convaincu que les mesures d'appui pédagogique existent d'abord et avant tout comme soutien à l'enseignement.
- être convaincu, par ailleurs, que les mesures d'appui pédagogique ne sont pas étrangère à l'enseignement puisqu'elle sont intrinsèques à l'action éducative.
- promouvoir une systématisation des efforts éducatifs et une cohésion entre tous les intervenants auprès des élèves qui éprouvent des difficultés.
- utiliser à fond les structures existantes avant de vouloir en créer de nouvelles.

5. En fonction du plan pédagogique

Ces mesures permettent de:

- se référer au plan d'étude qui oblige à préciser les objectifs, les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation.

- utiliser des fiches de travail qui aident au dépistage.

- faire un plan d'évaluation pour chacune des matières où sont décrites les normes et critères de succès, les modalités d'évaluation, les étapes, etc.

- faire des études dirigées.

- donner des devoirs et des leçons appropriés à domicile ou à l'école.

- vérivier par des contrôles, des récitations, des tests oraux.

- émettre des bulletins particuliers.

- prendre des activités d'apprentissage variées.

*

PRÉSENTATION DES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS:

- Évaluer les besoins de l'élève quant à sa manière de répondre aux approches pédagogiques utilisées.

- Prévenir, chez l'élève, des difficultés d'apprentissage.

- Utiliser des mesures d'appui pédagogique avec les élèves qui ont besoin d'enseignement correctif.

- Effectuer un suivi adéquat avec les élèves qui ont reçu des mesures d'appui pédagogique.

Schéma synthétisant les mesures d'appui pédagogique

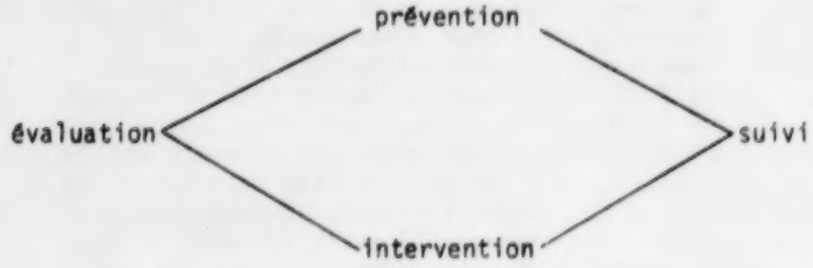

Transparent 2

B. PRÉSENTATION DES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

Après avoir situé le cadre des mesures d'appui pédagogique, on en arrive finalement à la présentation des mesures elles-mêmes. Elles se répartissent selon deux moments majeurs de l'appui pédagogique, assortis d'éléments additionnels comme le montre le schéma suivant:

LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

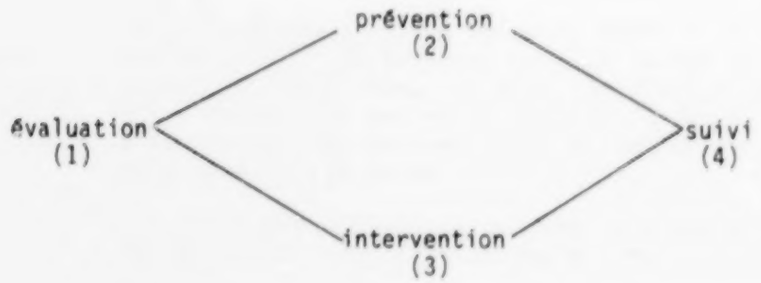

1. L'évaluation

Essentielle au plan de la prévention comme de l'intervention, elle est la phase déterminante dans l'établissement des besoins et de l'ampleur de l'application des mesures d'appui pédagogique. Cette évaluation doit porter non seulement sur l'élève, ses forces et ses faiblesses, mais aussi sur le milieu où il évolue, notamment le milieu scolaire aux plans des approches pédagogiques utilisées et de la relation maître-élève qui s'y réalise, car le cadre environnant influence grandement l'élève. Elle doit en outre s'exercer dans la préparation de l'intervention. Pour cette dernière phase, l'utilisation d'instruments et de méthodes variés s'avère cependant essentielle pour arriver à une évaluation adéquate. Voici quelques suggestions.

1.1 Tests diagnostiques institutionnels

Ce peut être un examen passé en début d'année, au début d'un nouveau chapitre de la matière à couvrir, etc.

1.2 Méthodes et techniques d'observation de la classe

Il s'agit pour chaque enseignant de prendre connaissance de ses habitudes propres d'observation de la classe et de les perfectionner, s'il y a lieu. À titre d'exemple, certaines méthodes et techniques consistent à saisir son fonctionnement visuel et auditif ainsi que les mécanismes d'interprétation qu'il comporte, à connaître ses habiletés dominantes en ce domaine et à identifier les aspects de ces habiletés qui peuvent être développés.

1.3 Détermination des profils d'apprentissage

Le style d'apprentissage scolaire réfère à la manière propre que peut avoir une personne de tirer partie de son environnement ou de lui donner un sens. Ce style d'apprentissage est individuel ou collectif selon qu'il décrit la manière d'apprendre d'un individu ou celle partagé par 70% du groupe dans lequel il se trouve.

Des tests pour déterminer des profils d'apprentissage sont actuellement disponibles sur le marché.

1.4 Bilan fonctionnel

Il est décrit comme « un ensemble de données décrivant les forces et les faiblesses d'un élève qui rencontre des difficultés ainsi que les conditions de son développement, le tout servant à préparer un plan d'action applicable dans le contexte scolaire le plus normal possible ».(1)

1.5 Jeux de rôles

Au moyen de jeux de rôles structurés, l'enseignant observe le comportement et le fonctionnement des élèves.

1.6 Histoire de cas

À partir de cas précis et détaillés, l'enseignant apprend à comprendre les caractéristiques et les besoins observés.

---

(1) Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés: Bilan fonctionnel et plan d'action. Direction de l'évaluation pédagogique, Direction générale du développement pédagogique, mai 1982. (16-7516-02)

1.7 Rencontres d'agents d'éducation d'un même degré ou d'une même matière (par semaine, par cycle, par étape).

Ces rencontres ont pour but de mettre en commun les observations réalisées en classe et de faire ressortir, s'il y a lieu, les problèmes relatifs à certains élèves.

2. La prévention

Pour éviter que des élèves se trouvent en difficultés d'apprentissage, l'utilisation de certaines mesures s'impose.

2.1 Évaluation formative

Cette forme d'évaluation est « orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève », de sorte que l'on peut prévenir les difficultés en répondant au besoin de l'élève aussitôt qu'il se manifeste.

Lire à ce sujet le texte « Politique générale d'évaluation pédagogique » (16-0064) et la série d'instruments « Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés » (16-75-16) du ministère de l'Éducation, secteur primaire et secondaire.

2.2 Pédagogie de la réussite

Il s'agit, sommairement, de préciser avec l'élève les objectifs à atteindre, les critères d'évaluation de la performance, d'ajuster ses stratégies d'enseignement en conséquence et de faire connaître tous ces éléments, de façon très explicite, à l'élève.

Lire à ce sujet le texte écrit par Yves Bégin de l'I.N.R.S. et publié dans L'élève du secondaire, quelques réalités., 1978.

Lire aussi un excellent article de René Beauchamp sur le même sujet, dans Vie pédagogique, n° 14, octobre 1981.

2.3 Pédagogie du contrat

Cette approche pédagogique consiste en « une entente écrite, rédigée par un élève et son professeur ou conseiller, qui stipule la matière à étudier, la méthode de travail, les délais à respecter et les critères d'évaluation ».

Pour de plus amples informations sur cette approche, lire la traduction française du livre de Janet G. Donald intitulé Le Contrat d'apprentissage (traduction de Germaine Lafleur, Québec, Presses de l'Université Laval, Service de pédagogie universitaire, 1977).

2.4 Formules d'encadrement

Les regroupements d'élèves par degré, sous la responsabilité de tuteurs ou de titulaires constituent d'excellentes formes de prévention des difficultés d'apprentissage. Les contacts entre adultes et élèves sont structurés, leur contenu est connu et planifié. C'est finalement l'application d'une approche humaine qui est ici manifestée où la disponibilité et la qualité des relations forment les facteurs de succès les plus sûrs.

Lire à ce sujet Les éducateurs dont les élèves ont besoin à l'école secondaire. Conseil supérieur de l'Éducation, Québec, 1980.

2.5 Mesures diverses de prévention

Émulation, jeux pédagogiques, concours, bref tout ce qui contribue à amener l'élève à faire montre de son savoir, à participer et aussi à démasquer ses lacunes de fonctionnement ou d'acquisition de contenus.

Études dirigées, rencontres avec l'enseignant, etc.

3. L'intervention

Quelles mesures d'appui pédagogique peut-on utiliser avec des élèves qui ont besoin d'enseignement correctif?

3.1 Cours de récupération

Offerts aux élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage (qui les ont conduits ou non à l'échec), ces cours constituent en quelque sorte des façons de réviser la matière en épurant souvent l'accessoire de l'essentiel.

Ils peuvent être dispensés de façon intensive durant les vacances ou à des rythmes divers à l'intérieur ou en dehors de l'horaire de l'élève.

3.2 Cours privés

Défrayés la plupart du temps par les parents, ces cours sont donnés par un enseignant à un élève, aussi longtemps que des progrès évidents ne sont pas manifestés.

3.3 Regroupements d'élèves

Si le nombre le justifie, on regroupe des élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique et on remplace certaines périodes de cours prévues à l'horaire par des activités de récupération dans une matière de base (français, anglais, mathématique).

3.4 Fiches de récupération ou de travail personnel

Compte tenu des difficultés particulières à un élève, un enseignant peut préparer des fiches de travail que l'élève doit compléter personnellement sous la supervision de l'enseignant lui-même.

3.5 Explications ad hoc

Il s'agit ici bien sûr de la formule la plus traditionnelle et peut-être la plus éprouvée de fournir de l'aide à l'élève. Elle exige au moins deux choses: disponibilité de l'enseignant et capacité de dire à nouveau, mais d'une manière différente et adaptée à l'élève, ce qui a été exprimé en classe.

3.6 Méthodes et techniques de travail

L'art d'apprendre reste à maîtriser toute la vie durant. Il s'apprivoise cependant dès les premières années de la fréquentation scolaire.

Cet art difficile a plusieurs facettes, des plus simples aux plus complexes, des plus pratiques aux plus élaborées:

- comment prendre des notes?
- comment suivre un cours?
- comment bâtir un plan?
- comment rédiger?
- comment utiliser la bibliothèque?
- comment lire?
- comment organiser son temps?
- comment mobiliser ses idées?
- comment faire un résumé?
- comment acquérir une bonne hygiène psychologique? intellectuelle et physique?
- comment exploiter ses ressources intellectuelles?

Les questions qui précèdent sont inspirées d'une courte bibliographie annotée du centre documentation du CADRE intitulée « Comment étudier ».

3.7 Mesures nouvelles

Parmi les mesures nouvelles, en voici quelques-unes qui pourraient être proposées:

. Utilisation pédagogique de l'ordinateur et/ou l'enseignement programmé

Certains enseignants utilisent l'informatique à des fins d'enseignement correctif en programmant des contenus de façon telle que l'élève qui fait une erreur est immédiatement orienté vers la bonne voie. Cela peut également se réaliser sur fiches de travail, sans l'aide de l'informatique.

. Enseignement par les pairs

Défini comme étant l'enseignement dispensé à un élève par un autre élève, cet enseignement peut prendre diverses formes:

- le modèle du censeur;
- la technique de l'interview;
- la direction de la classe;
- la cellule d'apprentissage;
- le dialogue créateur;
- le micro-enseignement.

Ces formules sont décrites dans un petit fascicule de Shirleen Schermerhorn, traduit par Mariel Leclerc et intitulé « L'enseignement par un pair », Série technique n° 5, Université Laval, Service de pédagogie universitaire, mars 1974.

. Suggestopédie

Initiée par des médecins, la suggestopédie est une méthode d'enseignement qui, comme son nom l'indique, met en application la suggestion et ses diverses formes afin d'éveiller chez l'élève tout son potentiel intellectuel plutôt que les seuls 4% habituellement utilisés.

Cette méthode, qui nécessite des techniques de relaxation, favorise l'épanouissement des élèves et l'équilibre général.

Pour en savoir plus sur cette méthode, lire « Une révolution dans l'art d'apprendre », par Fanny Saferis, Ed. Robert Laffont, 1978.

Afin de mettre à profit les différents moyens d'évaluation et d'intervention, une approche systématique sous le titre de « Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés » est suggérée.

Cette « Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés » propose de réinvestir dans un PLAN D'ACTION les données recueillies au niveau du BILAN FONCTIONNEL. C'est alors l'occasion de tirer profit des forces de l'élève et des ressources de son environnement scolaire, familial et social.

4. Le suivi

Évaluer, prévenir, apporter des correctifs ne suffisent pas dans le domaine de l'appui pédagogique. C'est un peu comme dans le sport: il faut poursuivre l'élan jusqu'au bout. Or, aller au bout de son geste signifie suivre l'élève et vérifier comment il réagit aux « remèdes ».

Pour diverses raisons, il y a peu de suivi pédagogique qui s'effectue. On laisse l'élève à lui-même jusqu'à la prochaine « crise pédagogique ».

Pourtant, il existe quelques moyens, fort simples, pour remédier à cette situation et pour effectuer un suivi adéquat des élèves ayant reçu des mesures d'appui pédagogique.

4.1 Questionnaire de relance

Plus souvent destiné aux élèves qui ont quitté l'école, le questionnaire de relance s'avère un outil précieux pour connaître la situation de l'élève et son opinion quant aux

activités préventives ou correctives qui lui ont été proposées. Un questionnaire de ce genre peut aussi être élaboré pour les élèves ayant bénéficié de mesures d'appui pédagogique et qui poursuivent leurs études secondaires.

4.2 Sondage

Par des questions précises et surtout systématiques, on peut aller chercher une information d'une utilité remarquable auprès des pairs, des enseignants, des parents des élèves ayant eu recours à des mesures d'appui pédagogique. Ce genre de suivi est non seulement utile à l'élève lui-même, mais il est très éclairant pour les responsables de l'appui pédagogique dans une école.

4.3 Fiche de rappel

C'est un peu comme l'ordonnance du médecin qui spécifie qu'après telle période, le « patient » doit revenir le consulter. Cette fiche n'est peut-être pas essentielle pour tous les élèves, mais elle trouve sûrement sa raison d'être auprès des élèves qui ont connu de sérieuses difficultés.

4.4 Bulletin scolaire

Ce formulaire est sans doute ce qui est le plus utile dans un processus de suivi pédagogique. Il facilite la consultation, il intervient avec régularité, il alerte les principaux intéressés (élèves, enseignants, parents).

*

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS

1. Énumérez les deux moyens que vous utilisez le plus fréquemment pour déceler les élèves ayant besoin de mesures d'appui pédagogique.

_____

_____

_____

2. Citez deux moyens que vous employez habituellement pour prévenir des difficultés d'apprentissage chez vos élèves.

_____

_____

_____

3. Quelles mesures d'appui pédagogique utilisez-vous habituellement?

_____

_____

_____

4. Quel type de suivi privilégiez-vous?

_____

_____

_____

5. Y a-t-il d'autres mesures d'appui pédagogique que vous aimeriez utiliser si vous en aviez le temps et les ressources?

_____

_____

_____

DEUXIÈME ÉTAPE

UNE DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE, CELA S'ANALYSE

- Description
- Déroulement
- Histoire de cas
- Histoire de cas « modèle »
- Réunion des animateurs
- Explication du travail des animateurs

DESCRIPTION DE LA DEUXIÈME ÉTAPE

TITRE : Une difficulté d'apprentissage, cela s'analyse

OBJECTIF : Permettre à chaque enseignant de pratiquer une méthode d'analyse de cas d'élèves en difficultés d'apprentissage

DURÉE : 1 heure 15 minutes

LIEU : Local pour un groupe de 6 ou 9 personnes

ANIMATEUR : Un responsable d'atelier

MATÉRIEL :
- 3 grilles « Histoire de cas » par participant (p. 38)
- Textes portant sur l'identification des difficultés, leurs causes, les besoins des élèves, les mesures d'appui et les situations d'élèves fictifs pour chaque participant
- Une grille modèle « Histoire de cas » pour chaque participant (p. 39)

Les textes se trouvent en annexe « textes étape 2 »

DÉROULEMENT :

A- Le responsable d'atelier présente les textes en distinguant les étapes à suivre lors de l'analyse de la situation d'un élève en difficultés d'apprentissage: identifier les difficultés, clarifier les causes, préciser les besoins, suggérer les moyens de solution.

Présentation et explication de la grille « Histoire de cas » à l'aide de la grille modèle (25 minutes)

B- Travail individuel
Chaque participant étudie la situation de 2 ou 3 cas donnés d'élèves en difficultés d'apprentissage. Trois personnes se penchent sur les mêmes cas.

Compléter la grille « Histoire de cas » pour chaque situation. (30 minutes)

C- Mise en commun avec les collègues qui ont étudié les mêmes situations. (20 minutes)

*

LE DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME ÉTAPE

A- Présentation du travail en atelier

Objectif: Que chacun des participants se familiarise avec les documents remis.

Suggestions: Les participants se regroupent par ateliers de 6 ou 9 personnes.

Un local pour chaque atelier.

Le responsable remet à chaque membre de son atelier les textes sur les mesures d'appui pédagogique, les grilles « Histoire de cas », une grille modèle et les cas types à analyser. (La grille modèle servira d'exemple.)

Cette étape suppose que le directeur a réuni ses responsables pour leur expliquer les textes qu'ils auront à présenter et le travail à faire.

*

B- Travail individuel

Objectif: Se familiariser avec la méthode suggérée pour l'analyse de cas.

Suggestions: Chaque participant analyse au moins deux cas types présentés en annexe.

Tous les cas doivent être étudiés.

Au moins deux professeurs se penchent sur les mêmes cas.

*

C- Mise en commun

Objectif: Approfondir la méthode suggérée pour l'analyse de cas types.

Suggestions: Les 2 ou 3 personnes qui ont étudié les mêmes cas partagent leurs trouvailles.

Rappeler aux enseignants qu'ils devront avoir leurs listes de notes de la dernière étape au début de l'après-midi.

HISTOIRE DE CAS

Cas no: ____

_____
Nom de l'élève

CATÉGORIE À DÉFINIR: (types de difficultés)		
1. IDENTIFIER LES CAUSES	2. SPÉCIFIER LES BESOINS	3. CHOISIR LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE
DÉTERMINER		
4.	7.	8.
5.		
6.		

HISTOIRE DE CAS

(Modèle)

Cas no: ____

F _____
Nom de l'élève

CATÉGORIE À DÉFINIR: Insatisfaction (1,8), difficultés constantes d'apprentissage (1,2), manque d'adaptation (1,6)
(types de difficultés)

1. IDENTIFIER LES CAUSES	2. SPÉCIFIER LES BESOINS	3. CHOISIR LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE
Causes d'ordre social Causes reliées aux préalables	Intégration au groupe Faire l'expérience du succès Récupération	Rattrapage Récupération par les pairs supervisée par le professeur Suggestopédie Suivi

DÉTERMINER

4.	7.	8.
5.		
6.		

RÉUNION DES ANIMATEURS

O R D R E D U J O U R

1. Remise de la liste des membres de chacun des ateliers.

2. Identification du local de chacun des ateliers.

3. Explication du travail des animateurs.

4. Autres questions.

EXPLICATION DU TRAVAIL DES ANIMATEURS

Étape 2

Le directeur des études remet à chaque animateur:

- les textes de l'annexe étape 2
- une grille « Histoire de cas »
- une grille modèle « Histoire de cas »
- la liste des cas d'élèves à analyser

Il explique ce que chacun doit faire pendant cette étape en distribuant la page « Déroulement de la deuxième étape ».

Étape 3

Le directeur des études remet à chaque animateur une grille de consignation des données (bilan).

Il faut expliquer que le travail est dans le prolongement de celui du matin.

N.B.: Il faut prévenir les animateurs à quel moment ils recevront la documentation qu'ils auront à distribuer.

TROISIÈME ÉTAPE

J'AI DES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN
DE MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

- Description
- Exposé
- Bilan des élèves qui ont besoin d'appui pédagogique
- Etude de cas réel(s)

DESCRIPTION DE LA TROISIÈME ÉTAPE

TITRE : J'ai des élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique

OBJECTIF : Permettre à chaque enseignant d'analyser la situation de quelques-uns de ses élèves qui ont besoin d'appui pédagogique

DURÉE : 55 minutes

LIEU : Une salle pouvant accueillir tous les enseignants

Locaux pouvant recevoir 2 ou 3 équipes de 3 personnes

ANIMATEUR : Le directeur des études

Autant de chefs d'équipes (les mêmes qu'à la deuxième étape) qu'il y a d'ateliers

MATÉRIEL : Le résultat du sondage auprès des élèves

Le résultat du sondage auprès des enseignants

1 grille de consignation des données (bilan) par participant (p. 47)

4 grilles « Histoire de cas » par participant (p.38)

DÉROULEMENT :

A- Un bref exposé par le directeur des études en assemblée générale (15 minutes)

B- Bilan des élèves qui ont besoin d'appui pédagogique (dans le même local): l'enseignant doit apporter le cahier de notes des élèves de la dernière étape. Le directeur des études lui fournira la grille pour effectuer son bilan (atelier) (10 minutes)

C- Étude de cas réel(s): En atelier, animé par le chef d'équipe (30 minutes)

EXPOSÉ

OBJECTIF : Cet exposé se veut bref et précis. Il vise un double objectif:

1. faire le point sur les activités de l'avant-midi;
2. lancer l'après-midi en y présentant les activités de la troisième étape.

CONTENU : Le point sur les activités de l'avant-midi

On a:

- présenté les mesures d'appui pédagogique en fonction de l'école.
- fait mention de plusieurs articles du régime pédagogique qui institutionalisent les mesures d'appui pédagogique.
- situé les mesures d'appui pédagogique dans les activités d'apprentissage.
- présenté la perception des élèves sur les mesures d'appui à partir d'un sondage.
- donné un inventaire d'interventions publié par le ministère de l'Éducation.
- fait l'étude de cas fictifs, ce qui a permis de faire voir la théorie.

Je vous donne maintenant le résultat des questionnaires auprès des élèves et des enseignants.

Vous avez maintenant 3 séries de moyens qui peuvent vous aider dans l'appui pédagogique à accorder à vos élèves.

Suggestions:

- Le point sur les activités de l'avant-midi pourrait être présenté sur transparent.
- Il faut présenter les résultats des questionnaires dans le but de montrer ce qui se fait à l'école et comment cela est perçu par les élèves.

- Il serait important de présenter les principales suggestions des élèves.

- Une synthèse des résultats pourrait être distribuée aux enseignants.

Présentation des activités de la troisième étape

Objectif:

Permettre à chaque enseignant d'analyser la situation de quelques-uns de ses élèves qui ont besoin d'appui pédagogique.

Déroulement:

- D'abord, pendant 15 minutes, à l'aide des résultats scolaires de l'étape précédente, l'enseignant dresse le bilan de ses élèves qui ont besoin d'appui pédagogique.

- Ensuite, en atelier, par équipes de 3 personnes de même degré d'enseignement, vous faites l'analyse d'un ou de deux élèves à l'aide de la grille que je vous ai distribuée. (Former les équipes avant le départ, déterminer les locaux.)

- Retour en assemblée générale après 30 minutes.

*

BILAN DES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN D'APPUI PÉDAGOGIQUE

(ATELIER)

OBJECTIF — Dresser la liste des élèves qui ont besoin d'appui pédagogique.

RAPPEL — Les élèves qui ont besoin d'appui pédagogique...

- peuvent être en situation d'échec;
- peuvent ne pas être en situation d'échec, mais ne pas donner leur pleine mesure.

PROCÉDÉ — En atelier, les enseignants d'un même niveau dressent un bilan personnel des élèves qui ont besoin d'appui pédagogique.

Ils consignent les données sur la grille ad hoc.

Ils déterminent le ou les élève(s) qu'ils désirent analyser.

BILAN DES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN DE

MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

19__/19__

Degré ____

Étape ____

% de passage ____

Nom de l'enseignant:

Noms des élèves	Matières d'enseignement				

ÉTUDE DE CAS RÉEL(S)

OBJECTIF — Faire l'analyse de cas réel(s) à l'aide des informations antérieures et de la grille « Histoire de cas ».

PROCÉDÉ — Les membres de l'atelier s'entendent sur le ou les élèves(s) à analyser

Ils complètent la grille d'analyse.

Il faudra faire le lien avec la quatrième étape: suivi et plan d'action de l'enseignant.

QUATRIÈME ÉTAPE

JE BÂTIS MON PLAN D'ACTION

- Description
- Déroulement
- Questionnaire « Style d'enseignement »
- Grille « Histoire de cas »
- Fiche d'évaluation
- Grille modèle « Histoire de cas »
- Fiche modèle d'évaluation
- Évaluation de la rencontre

DESCRIPTION DE LA QUATRIÈME ÉTAPE

TITRE : Je bâtis mon plan d'action

OBJECTIF : Permettre à l'enseignant de se construire un plan d'action personnel

DURÉE : 55 minutes

LIEU : Local pouvant accueillir tous les enseignants.

ANIMATEURS : Le directeur des études et les responsables d'ateliers

MATÉRIEL : 1 grille « Histoire de cas » et fiche d'évaluation pour chacun des participants. (p. 57 et 58)

1 grille modèle « Histoire de cas » et une fiche modèle d'évaluation (p. 59 et 60)

1 questionnaire « Style d'enseignement » et grille d'analyse des résultats pour chacun des participants (p.54-55 et 56)

Textes portant sur les intervenants, les lieux, le moment et la durée, les contraintes, les éléments favorables pour chacun des participants (annexe, textes étape 4)

Texte portant sur la prévention et l'intervention (déjà distribué à l'étape 2)

1 grille d'évaluation de la rencontre pour chacun des participants (p. 61)

DÉROULEMENT :

A- Le directeur des études présente le questionnaire « Style d'enseignement » (2 minutes)

B- Passation du questionnaire « Style d'enseignement » par les enseignants (8 minutes)

C- Exposé du directeur des études sur la prévention et l'intervention et présentation du texte (10 minutes)

D- Travail individuel portant sur les éléments favorables, les contraintes, les intervenants, les lieux, le moment et la durée des mesures d'appui pour les cas choisis à l'étape 3 (25 minutes)

E- En conclusion, le directeur des études résume la journée et s'exprime sur le suivi à donner (5 minutes)

F- Évaluation de la rencontre (5 minutes)

DÉROULEMENT DE LA QUATRIÈME ÉTAPE

A- Présentation du questionnaire « Style d'enseignement »

Objectif: Permettre à l'enseignant de situer son style d'enseignement à l'aide du questionnaire.

Suggestion: Expliquer l'objectif du questionnaire et donner les consignes nécessaires pour y répondre.

*

B- Questionnaire « Style d'enseignement »

Objectif: Faire prendre conscience à l'enseignant que son style d'enseignement peut être orienté vers la prévention, vers l'intervention ou vers les deux.

Suggestions: Distribuer le questionnaire. L'enseignant y répond et inscrit les résultats sur les graphiques de la « grille d'analyse des résultats ».

Le tout demeure personnel.

*

C- Exposé du directeur des études portant sur la prévention et l'intervention

Objectif: Sensibiliser les enseignants aux concepts de prévention et d'intervention.

Suggestions: Situer les mesures préventives et les interventions qui se font dans le milieu en regard des points mentionnés dans le texte.

Identifier et expliquer les points à développer en faisant ressortir les priorités.

Établir un rapprochement entre le résultat du questionnaire et la feuille bilan complétée à la troisième étape.

D- L'histoire de cas et son suivi

Objectif: Sensibiliser l'enseignant sur l'importance de la planification de la démarche entreprise.

Suggestions: L'animateur distribue et présente les textes portant sur les intervenants, les lieux, le moment et la durée, les contraintes et les éléments favorables.

Il fait compléter les titres des divisions de la grille « Histoire de cas » utilisée à l'étape 3 en utilisant la grille complète. (p. 57)

Il distribue et présente la fiche d'évaluation en utilisant l'exemple fourni. Il est à noter que normalement cette fiche devrait être au verso de « l'Histoire de cas » pour permettre un regroupement des informations.

*

E- Conclusion de la rencontre

Objectif: Présenter une vue d'ensemble de la démarche.

Suggestions: L'animateur fait un résumé des différentes étapes vécues pendant la rencontre en insistant sur l'importance du plan d'action.

L'animateur annonce les suites possibles à donner à cette rencontre.

*

F- Evaluation de la rencontre

Objectif: Permettre à chacun d'exprimer son appréciation de la journée dans le but d'améliorer les prochaines rencontres.

Suggestion: Chacun remet cette évaluation avant de quitter la salle.

*

QUESTIONNAIRE « STYLE D'ENSEIGNEMENT »

J'IDENTIFIE POUR CHACUN DES ÉNONCÉS LE DEGRÉ DE CORRESPONDANCE AVEC MA FAÇON D'ENSEIGNER, SELON L'ÉCHELLE SUIVANTE:

Très souvent: 4
Souvent : 3
Quelquefois : 2
Jamais : 1

PARTIE I

1.	Je vérifie le niveau de compréhension en posant des questions aux élèves.	4	3	2	1
2.	Les expressions non-verbales des élèves me servent à discerner ceux qui ont compris de ceux qui n'ont pas compris.	4	3	2	1
3.	Je reformule les explications.	4	3	2	1
4.	Je vérifie la capacité des élèves d'appliquer les notions enseignées.	4	3	2	1
5.	J'aime utiliser des exercices d'évaluation formative.	4	3	2	1
6.	Les activités d'apprentissage que j'utilise suscitent l'intérêt des élèves.	4	3	2	1
7.	J'accorde de l'importance à chacun des élèves.	4	3	2	1
8.	Je fais connaître aux élèves les objectifs du cours et les critères d'évaluation.	4	3	2	1
9.	J'adapte mon enseignement au rythme d'apprentissage des élèves.	4	3	2	1
10.	J'encourage et je félicite.	4	3	2	1

PARTIE II

1. Je fournis aux élèves en difficultés des exercices supplémentaires à faire chez lui.	4	3	2	1
2. Je rencontre les élèves pour donner des explications supplémentaires après les cours.	4	3	2	1
3. Je favorise les cours de récupération.	4	3	2	1
4. J'inculque à mes élèves des techniques de méthodologie du travail.	4	3	2	1
5. J'utilise les techniques d'enseignement par les pairs lorsqu'après avoir donné les explications les élèves éprouvent des difficultés.	4	3	2	1
6. J'amène les élèves à se fixer des objectifs personnels sous forme de contrat.	4	3	2	1
7. Lorsqu'un élève éprouve des difficultés, je l'aide à identifier les causes.	4	3	2	1
8. J'indique à l'élève des moyens à prendre pour améliorer son rendement.	4	3	2	1
9. C'est après l'évaluation que je décide de l'appui à donner.	4	3	2	1
10. C'est important pour moi de donner mon cours dans une atmosphère d'écoute où les interventions des élèves sont limitées au minimum.	4	3	2	1

QUESTIONNAIRE « STYLE D'ENSEIGNEMENT »

GRILLE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour chacune des questions, je reporte le résultat sur le graphique. Il suffit d'inscrire « X » dans le rectangle approprié.

PARTIE I - PRÉVENTION

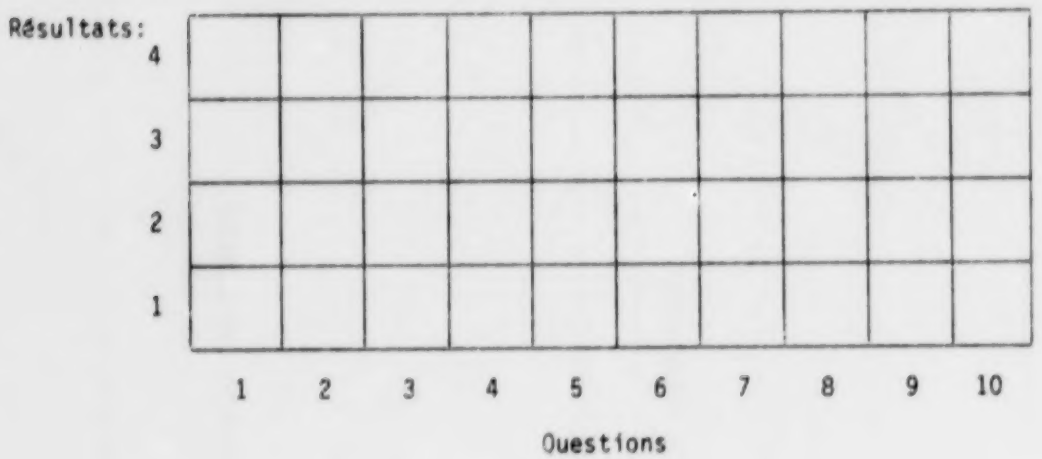

PARTIE II - INTERVENTION

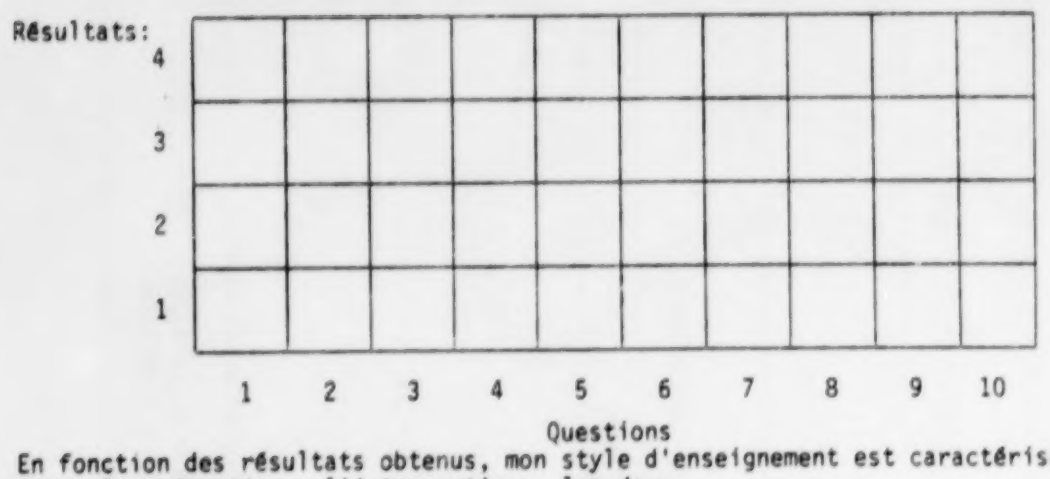

En fonction des résultats obtenus, mon style d'enseignement est caractérisé par: la prévention - l'intervention - les deux.

HISTOIRE DE CAS

Cas no: ____

_____
Nom de l'élève

CATÉGORIE À DÉFINIR: (types de difficultés)		
1. IDENTIFIER LES CAUSES	2. SPÉCIFIER LES BESOINS	3. CHOISIR LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE
DÉTERMINER		
4. LES INTERVENANTS	7. LES CONTRAINTES	8. LES ÉLÉMENTS FAVORABLES
5. LES LIEUX		
6. LE MOMENT ET LA DURÉE		

EVALUATION

EVALUATION DE _____

DATE: _____

COMMENTAIRES: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

CORRECTIF(S): (identifier par les numéros) _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

PROCHAINE ENTREVUE: _____

DATE: _____

INTERVENANT: _____

EVALUATION DE _____

DATE: _____

COMMENTAIRES: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

CORRECTIF(S): (identifier par les numéros) _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

PROCHAINE ENTREVUE: _____

DATE: _____

INTERVENANT: _____

HISTOIRE DE CAS

(Modèle)

Cas no: ____

F _____
Nom de l'élève

CATÉGORIE À DÉFINIR: Insatisfaction (1,8), difficultés constantes d'apprentissage (1,2), manque d'adaptation (1,6)
(types de difficultés)

1. IDENTIFIER LES CAUSES	2. SPÉCIFIER LES BESOINS	3. CHOISIR LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE
Causes d'ordre social Causes reliées aux préalables	Intégration au groupe Faire l'expérience du succès Récupération	Rattrapage Récupération par les pairs supervisée par le professeur Suggestopédie Suivi

DÉTERMINER

4. LES INTERVENANTS	7. LES CONTRAINTES	8. LES ÉLÉMENTS FAVORABLES
l'élève, l'enseignant, les pairs	contraintes financières	système de récupération
5. LES LIEUX en classe, en classe de récupération	horaire chargé	activités d'apprentissage variées
	transport scolaire	travail d'équipe supervisé
6. LE MOMENT ET LA DURÉE pendant les cours ou les pauses périodes de temps non structuré durée d'une étape	programme chargé	fiches de récupération disponibles
	peu de matériel de diagnostic	bonne collaboration des parents

EVALUATION (MODÈLE)

EVALUATION DE F

DATE: 20 novembre 198_

COMMENTAIRES:

Notes encore faibles. Léger progrès. Semble plus à son aise avec certains élèves, mais encore isolé de l'ensemble du groupe. Accepte difficilement d'aller à la période de récupération.

CORRECTIF(S): (identifier par les numéros)

(2) Son intégration au groupe est le point à travailler.

(3) La récupération par les pairs supervisée par l'enseignant devra être intensifiée (5) en classe.

PROCHAINE ENTREVUE: à la période d'étude

DATE: 5 décembre 198_

INTERVENANT: Jean Brodeur

EVALUATION DE

DATE:

COMMENTAIRES:

CORRECTIF(S): (identifier par les numéros)

PROCHAINE ENTREVUE:

DATE:

INTERVENANT:

EVALUATION DE LA RENCONTRE

	Degré: TRÈS	ASSEZ	PEU
1. Est-ce que le sujet de la rencontre vous intéressait?			
2. Est-ce que le temps accordé a été suffisant?			
3. Êtes-vous satisfait(e) de l'animation des ateliers?			
4. Êtes-vous satisfait(e) des exposés?			
5. L'objectif de chaque étape était-il bien connu?			
6. La grille « Histoire de cas » vous sera-t-elle utile?			
7. La fiche d'évaluation vous sera-t-elle utile?			
8. Votre résultat au questionnaire « Style d'enseignant » est-il conforme à votre réalité?			
9. Les textes distribués vous seront-ils utiles?			
10. Les échanges ont-ils été profitables?			
11. Cette journée a-t-elle été enrichissante?			
12. Croyez-vous qu'il serait utile de revenir sur ce sujet pendant l'année?			

ANNEXES

TEXTES : ETAPE 2

- Identification des catégories d'élèves ayant besoin de mesures d'appui pédagogique

- Inventaire des principales causes qui peuvent produire des difficultés d'apprentissage

- Les besoins des élèves qui éprouvent des difficultés d'ordre pédagogique

- Présentation de cas d'élèves

- Les mesures d'appui pédagogique

1. L'identification des différentes difficultés chez les élèves ayant besoin de mesures d'appui pédagogique

Rares sont les élèves qui, à un moment ou l'autre de leur cheminement scolaire, n'ont pas besoin de mesures d'appui pédagogique à titre de soutien, de récupération ou tout simplement d'aide spécifique par rapport à un besoin particulier.

Cela étant dit, il est donc opportun d'examiner de plus près cette réalité et d'en distinguer les diverses composantes, car il ne faut pas oublier qu'une bonne identification des difficultés des élèves facilitera le choix des moyens d'appui pédagogique appropriés.

Huit (8) types de difficultés rencontrées fréquemment ont été identifiées.

1.1 Les élèves qui éprouvent des difficultés constantes d'apprentissage pour l'ensemble des matières

Il s'agit ici des élèves qui, année après année, progressent péniblement dans leur cheminement scolaire, obtiennent des résultats qui se situent le plus souvent qu'autrement à la note de passage ou même un peu en-deçà. La réussite scolaire dans chacune des matières est souvent aléatoire pour ces élèves.

1.2 Les élèves qui éprouvent des difficultés constantes d'apprentissage pour une matière donnée

Il s'agit ici des élèves qui éprouvent des difficultés persistantes dans des matières spécifiques le plus fréquemment en français et en mathématique. De tels "blocages" peuvent également se constater dans les arts, les sciences, l'éducation physique, etc.

1.3 Les élèves qui éprouvent des difficultés ponctuelles d'apprentissage pour l'ensemble des matières

Plusieurs élèves éprouvent des difficultés ponctuelles pour l'ensemble des matières suite à une situation personnelle ou familiale momentanément perturbée. Malgré le caractère ponctuel de ce type de difficultés, une intervention de soutien est de toute importance.

1.4 Les élèves qui éprouvent des difficultés ponctuelles d'apprentissage pour une matière en particulier

Certains élèves éprouvent des difficultés ponctuelles dans une matière donnée. Ces difficultés sont fréquemment liées à une méthodologie particulière qui est nouvelle pour l'élève (par exemple, à l'occasion de l'enseignement par fiches).

1.5 Les élèves qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition d'une notion particulière

Cette notion d'une importance plus ou moins grande peut toutefois porter sur une acquisition de base essentielle à la poursuite des apprentissages ultérieurs. Elle peut appartenir au contenu notionnel obligatoire ou à un contenu d'enrichissement, former une entité propre ou être dépendante d'une autre notion.

1.6 Les élèves de 1re secondaire qui éprouvent des difficultés d'adaptation à l'école secondaire

Le passage du primaire au secondaire ou l'intégration dans une nouvelle école pose toujours certains problèmes d'adaptation.

Même si tous les élèves de 1re secondaire ne nécessitent pas, de manière effective, de mesures d'appui pédagogique, il n'en reste pas moins que ce type de difficultés devrait être effectivement considéré.

1.7 Les élèves qui, dans leur apprentissage, n'obtiennent pas les résultats correspondant à leur potentiel et qui se satisfont de cette situation

Sont identifiés ici, les élèves qui se contentent de la note de passage ou d'un résultat bien inférieur à leurs capacités réelles, dans une matière donnée ou dans plusieurs; sinon toutes les matières, et qui ne manifestent aucune intention de modifier cet état de choses, bien qu'ils en soient capables. Ils sont heureux comme cela!

1.8 Les élèves qui, dans leur apprentissage, n'obtiennent pas les résultats correspondant à leur potentiel et qui ne sont pas satisfaits des résultats obtenus

Malgré leurs efforts et leurs capacités, ces élèves n'arrivent pas à des résultats satisfaisants. La cause en revient souvent aux méthodes de travail.

2. L'inventaire des principales causes qui peuvent engendrer des difficultés d'apprentissage

L'observation de difficultés d'apprentissage chez un élève doit provoquer chez les agents d'éducation responsables un réflexe d'interrogation

quant aux causes ayant suscité ces difficultés. Sans chercher à fournir une liste complète, un inventaire des principales causes est proposé.

2.1 Causes reliées à des préalables ou à des exigences académiques

Il est bien connu qu'un certain nombre de difficultés d'apprentissage notamment celles en langue écrite, peuvent être liées à des retards dans le développement de facteurs instrumentaux tels le langage, la perception, la motricité. Le ministère de l'Education a d'ailleurs produit un document[1] d'information qui fait le point à ce sujet.

La question des préalables à l'apprentissage comporte cependant un autre aspect moins connu. Il s'agit du fait que certains programmes ou certaines notions nécessitent des acquis fort spécifiques et que leur non-assimilation peut causer de graves préjudices pour les apprentissages ultérieurs.

Enfin, dans la même foulée de préalables se dresse le problème des exigences académiques très discriminantes qui provoquent des attitudes de frustration et de repli.

2.2 Causes liées à une lenteur intellectuelle

Les difficultés d'apprentissage, et plus particulièrement de cheminement scolaire, sont souvent dues à une lenteur intellectuelle chez l'élève. Sans relier cette lenteur aux notions de "capacité" ou de "quotient intellectuel", elle est souvent le reflet d'un fonctionnement intellectuel ou d'un style d'apprentissage différent.

---

(1) Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, Direction générale du développement pédagogique, Service de l'adaptation scolaire, Réflexions sur les préalables aux apprentissages scolaires, mars 1980, (16-1509).

2.3 Causes d'ordre social et affectif

Sont regroupées ici les difficultés reliées aux "troubles" de l'adolescent, aux situations des familles en difficulté, aux problèmes familiaux de toutes sortes, aux groupes d'amis, à l'usage de la drogue ou des boissons alcooliques, aux relations parfois difficiles avec l'école, etc.

2.4 Causes inhérentes à l'intérêt et à la motivation pour les études

On retrouve ici le désintéressement soit pour un cours en particulier, soit pour tout ce qui touche le vécu scolaire. Ce désintéressement est souvent dû à une pédagogie qui ne sollicite pas l'activité intellectuelle de l'élève ou qui ne rejoint pas ses préoccupations. C'est le cas notamment, lorsque l'approche pédagogique n'aide pas l'élève à faire le lien entre ses études et le choix d'une carrière.

2.5 Causes propres au milieu et au vécu scolaires

Plus spécifiquement fréquentes chez les nouveaux élèves d'une école, ces causes proviennent de difficultés dans l'organisation de la vie scolaire de l'élève (travail, jeux, repas), dans son fonctionnement en groupe et dans ses relations avec les adultes.

2.6 Causes dues au profil d'apprentissage de chaque élève

Chaque élève apprend selon un style, un rythme et un niveau qui lui sont propres, ce qui reflète la notion de plus en plus répandue de profil d'apprentissage dont voici quelques éléments:

Style: - lire, écouter, manipuler, etc.;
- travailler en groupe, de façon autonome, avec ou sans surveillance;
- évaluer, critiquer, analyser, synthétiser, mémoriser, etc.

Rythme: - capacité d'apprendre plus ou moins rapidement;
- capacité de supporter plusieurs matières différentes durant une même journée, surtout lorsqu'elles sont dispensées par plusieurs enseignants.

Niveau: - atteinte de certaines limites de fonctionnement.

2.7 Causes découlant des méthodes de travail et d'études

Faute de pouvoir se concentrer, d'être méthodique, de savoir prendre des notes, de travailler efficacement en groupe, d'utiliser correctement les services offerts (la bibliothèque entre autres services), etc., un élève voit diminuer tragiquement son efficacité et son rendement.

2.8 Causes relatives aux conditions dans lesquelles s'effectue l'apprentissage

L'élève qui doit accomplir un long trajet pour assister à ses cours, celui qui ne jouit pas à la maison de la quiétude sinon de la place pour étudier, l'élève qui est placé loin du tableau (s'il a des problèmes de vision) et loin du professeur (s'il a des difficultés auditives), se trouvent dans des conditions peu favorables à un apprentissage sans problème!

Il en est de même pour celui qui est placé dans des situations d'apprentissage rigides, face à un style d'enseignement unique qui ne correspond pas à son style propre d'apprentissage.

2.9 Causes dépendant des relations de l'élève avec les agents d'éducation (plus particulièrement les enseignants)

Le mauvais fonctionnement scolaire d'un élève est souvent tributaire de ses difficultés à réaliser des bonnes relations interpersonnelles avec les adultes de son école à cause des préjugés qui y règnent, des conflits de personnalité ou de l'incompréhension que l'on peut retrouver tant chez lui que chez l'adulte.

2.10 Causes particulières

Certains élèves présentent des problèmes très spécifiques qui pourraient causer des difficultés d'apprentissage dont voici quelques exemples:

- problèmes de santé: Ex.: souffle au coeur, épilepsie, certains handicaps physiques, longue maladie, etc.;

- problèmes d'adaptation linguistique et/ou sociale;

- problèmes d'apprentissage occasionnés par un déménagement en cours d'année, un changement de méthode d'enseignement, etc.

3. Les besoins des élèves qui éprouvent des difficultés d'ordre pédagogique

Après avoir identifié les élèves qui nécessitent des mesures d'appui pédagogique et les causes qui peuvent engendrer les difficultés d'apprentissage, il importe de spécifier leurs principaux besoins; ceux-ci peuvent se regrouper de la façon suivante:

- les besoins communs;

- les besoins relatifs à l'apprentissage;

- les besoins déterminés par la personnalité de l'élève.

3.1 Les besoins communs

Quels que soient les types de difficultés d'apprentissage rencontrées chez les élèves et les causes qui ont pu les engendrer, certains besoins fondamentaux doivent être comblés chez tous les élèves qui requièrent des mesures d'appui pédagogique:

. l'expérience du succès et de la réussite scolaire

> Comment peut-on prétendre redonner confiance à un élève si on ne lui fait pas faire l'expérience de la réussite?

. l'intégration à son groupe

> Comment amener un élève à surmonter des difficultés s'il se sent rejeté parce qu'on lui fait réaliser des activités en dehors de son groupe durant une longue période sans que ces mesures ou exigences spéciales lui paraissent pleinement justifiées (Ex.: cours allégés, exercices supplémentaires, etc.).

. l'importance du suivi

> Comment se satisfaire de mesures ponctuelles et croire qu'elles ont des effets permanents?

3.2 Les besoins relatifs à l'apprentissage(1)

Parmi les besoins relatifs à l'apprentissage, soulignons la récupération et l'approche méthodologique:

- la récupération surtout pour les élèves dont les préalables font défaut;

- l'approche méthodologique par laquelle certaines notions ou certaines matières ont avantage à être enseignées d'une manière plutôt que d'une autre.

3.3 Les besoins déterminés par la personnalité de l'élève

Ce troisième type de besoins s'avère relié aux différents styles d'encadrement et d'apprentissage.

Selon la personnalité de l'élève, des styles différents d'encadrement lui sont offerts. Par exemple, chez certains élèves la motivation sera plus présente alors que chez d'autres le sentiment de sécurité sera privilégié.

Quant aux styles d'apprentissage, ils correspondront au fonctionnement cognitif et comportemental de l'élève.

---

(1) La Direction générale du développement pédagogique, par sa Direction de l'évaluation pédagogique, identifie présentement des pistes de développement concernant les styles d'apprentissage.

1- Élève A

L'élève A, âgé de 14 ans, est en classe de récupération de 1re secondaire. Il est atteint de "neuropathie sensorielle héréditaire idiopathique" et se déplace uniquement à l'aide de béquilles.

L'an dernier, il n'aimait pas l'étude et présentait de longs retards pédagogiques en "français" et en "mathématique" à cause de ses fréquents séjours à l'hôpital.

Cette année, il a pris goût à l'étude et à l'école grâce à l'attention soutenue que lui ont prodiguée les professeurs de même qu'à des progrès visibles et au succès obtenu. À la fin de l'année, on a donc décidé de le classer dans un groupe régulier.

Actuellement, il est à l'hôpital et ses professeurs craignent qu'il ne doive retourner dans la classe de récupération.

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève A?

2- Élève B

L'élève B est bien accepté de tout le monde à l'école. Aimable, dynamique, très désireux de réussir dans ses études et dans la vie, il souhaite depuis son enfance entreprendre une carrière dans le secteur para-médical, carrière qui requiert une concentration de cours en sciences de la santé au niveau du CEGEP. Pour ce faire, il travaille ardemment afin de réussir les préalables de mathématique-chimie-physique nécessaires à son admission. Toutefois, son cheminement est très pénible et il en est stressé au point que ses résultats s'en ressentent. Ainsi, au cours de trois derniers étés, il a dû justifier sa promotion à un niveau supérieur et consolider ses acquis en s'inscrivant à des cours de récupération en mathématique d'une durée de 60 heures.

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève B?

3- Élève C

L'élève C a 13 ans et il est en 1re secondaire. Figurant parmi les élèves les plus studieux que je connaisse, tout indique pourtant qu'il se dirige vers un échec assuré.

En fait, cet élève éprouve des problèmes relativement au rythme de travail et ses résultats scolaires s'en ressentent surtout en "français". Le temps alloué à un exercice ou à un examen ne lui suffit jamais. Sa première dictée, en l'occurence un vrai fouillis, compte 37 fautes: Plusieurs mots n'apparaissent pas, d'autres sont difficilement reconnaissables, même au son. De plus, l'écriture manque de souplesse et de régularité et il y a confusion entre certaines lettres: "f" et "v", "p" et "b".

Socialement, il cherche l'attention et l'appui des professeurs; par contre, il est rejeté par les autres élèves en raison de sa lenteur, de son entêtement et de son manque de débrouillardise.

D'après certains professeurs, les causes de ces difficultés scolaires seraient: la surprotection à la maison, l'insécurité, le manque de confiance en lui, le passage tardif à l'écriture en lettres attachées, le manque de concentration, le manque de méthode et la panique due à l'insuccès.

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève C?

4- Élève D

L'élève D de 2e secondaire affirme: "J'ai toujours été poche en mathématique. Les autres, eux, sont "bollés". Moi, je n'y comprends rien même si je fais des efforts. Donc, je ne fais plus d'efforts".

Il est distrait en classe et il ne remet pas ses travaux. Bref, il a abandonné et il passe finalement avec une moyenne de 52%.

Comment lui redonner espoir? Son professeur tente par tous les moyens de l'intéresser au cours: il l'envoie au tableau, lui permet de travailler en équipe... rien à faire! L'élève D est négatif. Qu'on le gratifie ou qu'on le réprimande, on n'obtient aucun résultat satisfaisant.

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève D?

5- Élève E

L'élève E a souffert d'une mononucléose qui l'a retenu à la maison pendant un mois et demi en mars et avril de l'an dernier. Il était en 2e secondaire. Heureusement, ses résultats antérieurs étaient suffisamment élevés pour qu'il ne subisse pas d'échec à la fin de l'année. Malgré tout, il se ressent encore de cette longue période d'absence. Lui qui était plutôt habitué de réussir facilement, il connaît maintenant des difficultés scolaires. Enfin, pour comble de désagrément, il faut dire que ses relations avec ses parents sont maintenant assez tendues.

Que faire pour aider l'élève E?

6- Élève F

L'élève F de 2e secondaire fréquente notre école pour la première année. Il ne possède pas tous les préalables pour suivre son cours de mathématique. Or, il panique dès le premier cours: "Je n'ai jamais appris cela l'an dernier!"

Dès que le professeur donne une explication ou un exercice sur des connaissances antérieures, il réagit négativement. Il cherche alors à accaparer le professeur pour lui seul pendant le cours, puis, il le voit après les heures de cours pour lui dire: "Je ne comprends pas mon devoir; est-ce que je pourrais vous voir à midi ou ce soir?"

Il souffre d'insécurité car il est nouveau et la plupart des autres élèves se connaissent. Il craint d'être la risée de tout le monde. Ce qu'il recherche: une personne qui, d'abord, le rassurera et ensuite, lui expliquera ses mathématiques.

Présentement, il songe à changer d'école. "Je ne comprendrai jamais... je ne travaillais pas avec ces méthodes-là, l'an passé!"

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève F?

7- Élève G

L'élève G est en 3e secondaire. Très "relax" et amateur de musique-disco, il est reconnu pour sa jovialité et sa sociabilité. Bien qu'il soit perçu comme un élève très intelligent, il connaît des succès scolaires très mitigés. Bien sûr, il n'échoue aucun cours, mais ses résultats le situent en-dessous de la moyenne de la classe dans la très grande majorité de ses matières. Son père, un homme d'affaires très occupé, le sermonne lors de la parution de chacun des bulletins, mais cela ne semble produire aucun effet. Il dit qu'il est trop tôt pour paniquer, qu'après tout il "passe" et mérite ses promotions, et qu'il a bien le temps pour se mettre à la tâche. "Quand je serai en secondaire V, je donnerai un coup pour me préparer au CEGEP", répond-il, à ceux qui lui reprochent d'être trop passif.

Que pouvez-vous faire pour aider l'élève G?

LES MESURES D'APPUI PEDAGOGIQUE

1- L'évaluation

2- La prévention

3- L'intervention

4- Le suivi

Après avoir circonscrit ce qui est lié aux mesures d'appui pédagogique, on en arrive finalement aux mesures elles-mêmes. Elles se répartissent selon deux moments majeurs de l'appui pédagogique, assortis d'éléments additionnels comme le montre le schéma suivant:

LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

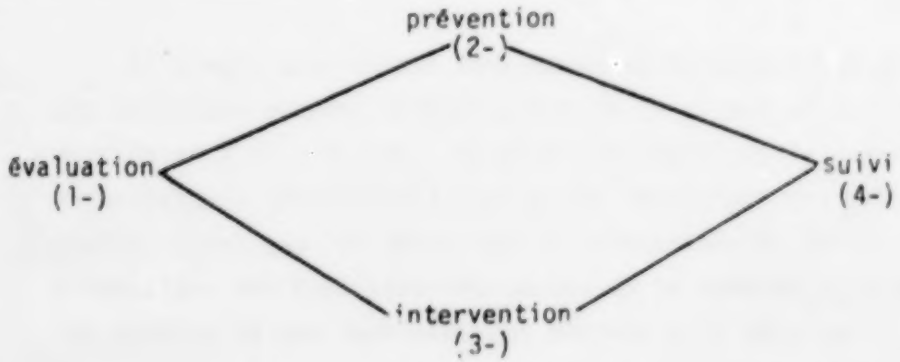

1. L'évaluation

Essentielle au plan de la prévention comme de l'intervention, elle est la phase déterminante dans l'établissement des besoins et de l'ampleur de l'application de mesures d'appui pédagogique. Cette évaluation doit porter non seulement sur l'élève, ses forces et ses faiblesses, mais aussi sur le milieu où il évolue, notamment le milieu scolaire aux plans des approches pédagogiques utilisées et de la relation maître-élève qui s'y réalise, car le cadre environnant influence grandement l'élève. Elle doit en outre s'exercer dans la préparation de l'intervention. Pour cette dernière phase, l'utilisation d'instruments et de méthodes variés s'avère cependant essentielle pour arriver à une évaluation adéquate. Voici quelques suggestions.

1.1 Tests diagnostiques institutionnels

Ce peut être un examen passé en début d'année, au début d'un nouveau chapitre de la matière à couvrir, etc.

1.2 Méthodes et techniques d'observation de la classe

Il s'agit pour chaque enseignant de prendre connaissance de ses habitudes propres d'observation de la classe et de les perfectionner s'il y a lieu. À titre d'exemple, certaines méthodes et techniques consistent à saisir son fonctionnement visuel et auditif ainsi que les mécanismes d'interprétation qu'il comporte, à connaître ses habiletés dominantes en ce domaine et à identifier les aspects de ces habiletés qui peuvent être développés.

1.3 Détermination des profils d'apprentissage

Le style d'apprentissage scolaire réfère à la manière propre que peut avoir une personne de tirer partie de son environnement ou de lui donner un sens. Ce style d'apprentissage est individuel ou collectif selon qu'il décrit la manière d'apprendre d'un individu ou celle partagée par 70% du groupe dans lequel il se trouve.

Des tests pour déterminer des profils d'apprentissage sont actuellement disponibles sur le marché.

1.4 Bilan fonctionnel

Il est décrit comme "un ensemble de données décrivant les forces et les faiblesses d'un élève qui rencontre des difficultés

ainsi que les conditions de son développement, le tout servant à préparer un plan d'action applicable dans le contexte scolaire le plus normal possible".(1)

Il tend à favoriser une analyse de l'ensemble de la situation de l'élève. une approche systémique ainsi qu'une concertation entre les différents intervenants.

1.5 Jeux de rôles

Au moyen de jeux de rôles structurés, l'enseignant observe le comportement et le fonctionnement des élèves.

1.6 Histoire de cas

À partir de cas précis et détaillés, l'enseignant apprend à comprendre les caractéristiques et les besoins observés.

1.7 Rencontres d'agents d'éducation d'un même degré ou d'une même matière (par semaine, par cycle, par étape)

Ces rencontres ont pour but de mettre en commun les observations réalisées en classe et de faire ressortir, s'il y a lieu, les problèmes relatifs à certains élèves.

---

(1) Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés: Bilan fonctionnel et plan d'action. Direction de l'évaluation pédagogique, Direction générale du développement pédagogique, mai 1982, (16-7516-02)

2. La prévention

Pour éviter que des élèves se trouvent en difficulté d'apprentissage, l'utilisation de certaines mesures s'impose.

2.1 Évaluation formative

Cette forme d'évaluation est "orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève", de sorte que l'on peut prévenir les difficultés en répondant au besoin de l'élève aussitôt qu'il se manifeste.

Lire à ce sujet le texte "Politique générale d'évaluation pédagogique" (16-0064) et la série d'instruments "Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés" (16-7516) du ministère de l'Education, secteur primaire et secondaire.

2.2 Pédagogie de la réussite

Il s'agit, sommairement, de préciser avec l'élève les objectifs à atteindre, les critères d'évaluation de la performance, d'ajuster ses stratégies d'enseignement en conséquence et de faire connaître tous ces éléments, de façon très explicite, à l'élève.

Lire à ce sujet le texte écrit par Yves Bégin de l'I.N.R.S. et publié dans L'élève du secondaire, quelques réalités, A.I.E.S., 1978.

Lire aussi un excellent article de René Beauchamp sur le même sujet, dans Vie pédagogique, No 14, octobre 1981.

2.3 Pédagogie du contrat

Cette approche pédagogique consiste en "une entente écrite, rédigée par un élève et son professeur ou conseiller, qui stipule la matière à étudier, la méthode de travail, les délais à respecter et les critères d'évaluation".

Pour de plus amples informations sur cette approche, lire la traduction française du livre de Janet G. Donald intitulé Le Contrat d'apprentissage (traduction de Germaine Lafleur, Québec, Presses de l'Université Laval, Service de pédagogie universitaire, 1977).

2.4 Formules d'encadrement

Les regroupements d'élèves par degré, sous la responsabilité de tuteurs ou de titulaires constituent d'excellentes formes de prévention des difficultés d'apprentissage. Les contacts entre adultes et élèves sont structurés, leur contenu est connu et planifié. C'est finalement l'application d'une approche humaine qui est ici manifestée où la disponibilité et la qualité des relations forment les facteurs de succès les plus sûrs.

Lire à ce sujet: Les éducateurs dont les élèves ont besoin à l'école secondaire. Conseil supérieur de l'Education, Québec, 1980.

2.5 Mesures diverses de prévention

Émulation, jeux pédagogiques, concours, bref tout ce qui contribue à amener l'élève à faire montre de son savoir, à participer et aussi à démasquer ses lacunes de fonctionnement ou d'acquisition de contenus.

Études dirigées, rencontres avec l'enseignant, etc.

3. L'intervention

Quelles mesures d'appui pédagogique peut-on utiliser avec des élèves qui ont besoin d'enseignement correctif?

3.1 Cours de récupération

Offerts aux élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage qu'ils les aient conduits ou non à l'échec, ces cours constituent en quelque sorte des façons de réviser la matière en épurant souvent l'accessoire de l'essentiel.

Ils peuvent être dispensés de façon intensive durant les vacances ou à des rythmes divers à l'intérieur ou en dehors de l'horaire de l'élève.

3.2 Cours privés

Défrayés la plupart du temps par les parents, ces cours sont donnés par un enseignant à un élève, aussi longtemps que des progrès évidents ne sont pas manifestés.

3.3 Regroupements d'élèves

Si le nombre le justifie, on regroupe des élèves qui ont besoin de mesures d'appui pédagogique et on remplace certaines

périodes de cours prévues à l'horaire par des activités de récupération dans une matière de base (français, anglais, mathématique).

3.4 Fiches de récupération ou de travail personnel

Compte tenu des difficultés particulières à un élève, un enseignant peut préparer des fiches de travail que l'élève doit compléter personnellement sous la supervision de l'enseignant lui-même.

3.5 Explications ad hoc

Il s'agit ici bien sûr de la formule la plus traditionnelle et peut-être la plus éprouvée de fournir de l'aide à l'élève. Elle exige au moins deux choses: disponibilité de l'enseignant et capacité de dire à nouveau mais d'une manière différente et adaptée à l'élève, ce qui a été exprimé en classe.

3.6 Méthodes et techniques de travail

L'art d'apprendre reste à maîtriser toute la vie durant. Il s'apprivoise cependant dès les premières années de la fréquentation scolaire.

Cet art difficile a plusieurs facettes, des plus simples aux plus complexes, des plus pratiques aux plus élaborées:

- comment prendre des notes?
- comment suivre un cours?
- comment bâtir un plan?

- comment rédiger?
- comment préparer un examen?
- comment utiliser la bibliothèque?
- comment lire?
- comment organiser son temps?
- comment mobiliser ses idées?
- comment faire un résumé?
- comment acquérir une bonne hygiène psychologique, intellectuelle et physique?
- comment exploiter ses ressources intellectuelles?

Les questions qui précèdent sont inspirées d'une courte bibliographie annotée du centre de documentation du CADRE intitulée: "Comment étudier".

3.7 Mesures nouvelles

Parmi les mesures nouvelles en voici quelques-unes qui pourraient être proposées:

. Utilisation pédagogique de l'ordinateur et/ou l'enseignement programmé

Certains enseignants utilisent l'informatique à des fins d'enseignement correctif en programmant des contenus de façon telle que l'élève qui fait une erreur est immédiatement orienté vers la bonne voie. Cela peut également se réaliser sur fiches de travail, sans l'aide de l'informatique.

. Enseignement par les pairs

Défini comme étant l'enseignement dispensé à un élève par un autre élève, cet enseignement peut prendre diverses formes:

- le modèle du censeur;
- la technique de l'interview;
- la direction de la classe;
- la cellule d'apprentissage;
- le dialogue créateur;
- le micro-enseignement.

Ces formules sont décrites dans un petit fascicule de Shirleen Schermerhorn, traduit par Mariel Leclerc et intitulé "L'enseignement par un pair", Série technique No 5, Université Laval, Service de pédagogie universitaire, mars 1974.

. Suggestopédie

Initiée par des médecins, la suggestopédie est une méthode d'enseignement qui, comme son nom l'indique, met en application la suggestion et ses diverses formes afin d'éveiller chez l'élève tout son potentiel intellectuel plutôt que les seuls 4% habituellement utilisés.

Cette méthode, qui nécessite des techniques de relaxation, favorise l'épanouissement des élèves et l'équilibre général.

Pour en savoir plus sur cette méthode, lire: "Une révolution dans l'art d'apprendre", par Fanny Saferis, Ed. Robert Laffont, 1978.

Afin de mettre à profit les différents moyens d'évaluation et d'intervention, une approche systématique sous le titre de "Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés" est suggérée.

Cette "Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés" propose de réinvestir dans un PLAN D'ACTION les données recueillies au niveau du

BILAN FONCTIONNEL. C'est alors l'occasion de tirer profit des forces de l'élève et des ressources de son environnement scolaire, familial et social.

4. Le suivi

Évaluer, prévenir, apporter des correctifs ne suffisent pas dans le domaine de l'appui pédagogique. C'est un peu comme dans le sport: il faut poursuivre l'élan jusqu'au bout. Or, aller au bout de son geste signifie suivre l'élève et vérifier comment il réagit aux "remèdes".

Pour diverses raisons, il y a peu de suivi pédagogique qui s'effectue. On laisse l'élève à lui-même jusqu'à la prochaine "crise pédagogique".

Pourtant, il existe quelques moyens, fort simples, pour remédier à cette situation et pour effectuer un suivi adéquat des élèves ayant reçu des mesures d'appui pédagogique.

4.1 Questionnaire de relance

Plus souvent destiné aux élèves qui ont quitté l'école, le questionnaire de relance s'avère un outil précieux pour connaître la situation de l'élève et son opinion quant aux activités préventives ou correctives qui lui ont été proposées. Un questionnaire de ce genre peut aussi être élaboré pour les élèves ayant bénéficié de mesures d'appui pédagogique et qui poursuivent leurs études secondaires.

4.2 Sondage

Par des questions précises et surtout systématiques, on peut aller chercher une information d'une utilité remarquable auprès des pairs, des enseignants, des parents des élèves ayant eu recours à des mesures d'appui pédagogique. Ce genre de suivi est non seulement utile à l'élève lui-même, mais il est très éclairant pour les responsables de l'appui pédagogique dans une école.

4.3 Fiche de rappel

C'est un peu comme l'ordonnance du médecin qui spécifie qu'après telle période, le "patient" doit revenir le consulter. Cette fiche n'est peut-être pas essentielle pour tous les élèves, mais elle trouve sûrement sa raison d'être auprès des élèves qui ont connu de sérieuses difficultés.

4.4 Bulletin scolaire

Ce formulaire est sans doute ce qui est le plus utile dans un processus de suivi pédagogique. Il facilite la consultation, il intervient avec régularité, il alerte les principaux intéressés (élèves, enseignants, parents).

TEXTES : ETAPE 4

- Les intervenants et leurs responsabilités
- Les lieux, le moment et la durée
- Les contraintes
- Les éléments favorables

1. Les intervenants et leurs responsabilités

En affirmant que chaque enseignant est responsable du soutien pédagogique à fournir à ses élèves, on ne fait que répéter une évidence qui a le mérite d'être englobante et le défaut d'être impersonnelle. La question, au fond, est de savoir qui fait quoi?

Pour répondre à cette question, nous avons distingué cinq (5) sortes d'intervenants.

1.1 L'intervenant premier: l'élève

Responsable de son propre apprentissage, l'élève joue un rôle déterminant dans sa démarche de "sauvetage" pédagogique. Sa volonté de succès, son désir d'apprendre, sa façon de faire, bref son attitude générale constitueront autant de facteurs qui faciliteront le travail d'appui pédagogique des autres intervenants.

1.2 Les intervenants principaux: les enseignants

C'est aux enseignants que revient la tâche principale d'accompagner l'élève dans son apprentissage, c'est-à-dire le précéder à la fois pour lui montrer la voie et l'inciter à se dépasser et le précéder pour le "tirer vers le haut". C'est encore à l'enseignant qu'appartient la fonction de suivre l'élève pour évaluer son fonctionnement, diagnostiquer ses faiblesses et lui apporter un soutien. Car aucun autre agent d'éducation ne peut accomplir cette dernière tâche comme lui.

En effet, c'est l'enseignant qui connaît le mieux la matière enseignée et celui à qui elle est enseignée. Il possède les

informations premières qui permettent de déceler les lacunes, de découvrir les causes, d'identifier des solutions, bref de procéder à une évaluation formative.

1.3 Les intervenants complémentaires: la direction, les responsables de degré, les titulaires, les tuteurs, etc.

La direction et les responsables de degré organisent et coordonnent les efforts d'appui pédagogique, en supervisent la mise en place et en évaluent les résultats.

Les tuteurs et titulaires soutiennent l'enseignant, complètent son action, assument souvent les communications avec les parents.

1.4 Les intervenants privilégiés: la famille et les pairs

Si le soutien pédagogique est principalement vécu dans la classe, il n'en demeure pas moins que le support apporté par la famille et les pairs est essentiel. En effet, nous avons là deux intervenants privilégiés qui perçoivent le même élève de façon différente.

Il est souvent affirmé que les contacts avec les parents des élèves qui éprouvent des difficultés sont plus délicats sinon plus difficiles. Cela ne doit cependant pas empêcher de tout mettre en oeuvre pour obtenir leur appui puisque la contribution des parents est indispensable dans une opération de récupération pédagogique.

Il ne faut pas négliger non plus le rôle des pairs. Des entreprises étonnantes ont été accomplies avec leur collaboration.

On exploite trop peu l'apport possible d'un plus vieux sur un plus jeune, celui d'un ami sur un autre ou encore l'influence d'un plus "fort" sur un plus "faible".

1.5 Les intervenants spécialistes

Il arrive que l'enseignant doive s'associer des spécialistes comme intervenants pour réaliser pleinement les mesures d'appui pédagogique.

Ainsi, un enseignant spécialisé dans l'intervention auprès des élèves présentant des troubles d'apprentissage, notamment un orthopédagogue, peut non seulement répondre de façon ponctuelle aux besoins d'un élève mais peut également élaborer de concert avec l'enseignant non spécialisé dit "régulier" une approche pédagogique spécifique destinée à être appliquée par la suite en classe auprès de cet élève. À ce moment-là, l'enseignant spécialiste joue un rôle de consultant.

De même, en concertation avec les enseignants et les autres intervenants concernés, un conseiller social, un psychologue, un conseiller d'orientation, une infirmière ou un médecin peuvent compléter le bilan d'un élève, poser des diagnostics et apporter des éléments de solutions hors du champ de compétence des intervenants précédemment nommés.

2. Les lieux, le moment et la durée

2.1 Les lieux

L'intervention pédagogique est d'abord et avant tout une activité qui se passe "en classe". Avant de privilégier

quelqu'autre lieu que ce soit, il faut s'assurer que le lieu principal, c'est-à-dire la classe, a été exploité au maximum.

À défaut de parvenir à une action pédagogique satisfaisante dans la classe, on peut songer à des locaux spéciaux où l'atmosphère, le regroupement des élèves, le matériel disponible, etc., conviendraient mieux aux élèves en difficulté.

D'autres endroits offrent également de l'attrait pour soutenir pédagogiquement l'élève: une salle d'études, un camp de vacances, un bureau de professeurs, la bibliothèque de l'école, le domicile de l'élève, etc.

2.2 Le moment et la durée

Bien qu'ils doivent varier selon les besoins de l'élève, le moment et la durée de l'appui pédagogique devraient correspondre néanmoins aux deux exigences de base suivantes:

- le moment: aussi rapproché que possible du besoin ou du diagnostic;

- la durée: aussi prolongée que le nécessitera l'atteinte de l'objectif préalablement déterminé.

De façon concrète, les moments d'intervention peuvent se situer à l'intérieur de l'horaire régulier ou en dehors de cet horaire. Dans ce dernier cas, plusieurs possibilités existent: entre les cours ou après les cours, en soirée, en fin de semaine, pendant les vacances (pas seulement celles d'été),...

On peut trouver dans l'horaire régulier, un certain nombre de moments d'appui pédagogique: des périodes aménagées pour la

récupération, pour le temps non structuré (où l'élève peut consulter les professeurs) et pour du travail en équipe, des périodes d'études dirigées ou non, des périodes de cours durant lesquelles l'élève peut s'absenter de la classe. Ces modalités doivent découler des orientations retenues au plan d'intervention et ce, suite à une démarche d'évaluation.

3. Les contraintes

De très nombreuses contraintes empêchent de considérer l'appui pédagogique comme allant de soi et facile à réaliser. Les ignorer ne serait pas faire preuve de réalisme. Nous croyons donc important d'énumérer ici, de façon succinte, les principales contraintes que l'on peut retrouver dans l'application des mesures d'appui pédagogique. Ces contraintes sont regroupées en cinq (5) domaines.

3.1 Les contraintes financières

La conjoncture économique, suffisamment explicite, oblige, dans le cadre d'une gestion de la décroissance, à des choix, à la précision des objectifs et à une meilleure rationnalisation des moyens et à faire preuve d'imagination, en particulier dans l'utilisation des ressources existantes.

3.2 Les contraintes organisationnelles

Chaque école se caractérise par ses modes de fonctionnement, par ses services disponibles, par ses conditions de travail.

. Modes de fonctionnement

Insérer des mesures d'appui pédagogique dans un calendrier scolaire serré, dans un horaire chargé, dans une grille-matières remplie n'est pas chose facile. Il n'est pas plus aisé de modifier les structures pédagogiques et administratives en place.

. Services disponibles

En fait, il demeure toujours difficile d'établir une congruence entre les services disponibles et les différentes clientèles.

. Conditions de travail

L'école vit avec des conditions de travail qui précisent des domaines d'action, des tâches de travail, des moments de disponibilité et des limites aux nombres d'élèves par classe. Ces conditions fournissent aussi des privilèges d'ancienneté, des droits acquis au domaine de la compétence professionnelle, etc. Toutes ces stipulations contraignent souvent les initiatives.

3.3 Les contraintes reliées au milieu

L'implantation de mesures d'appui pédagogique est intimement liée aux réalités institutionnelles et dépend dans une large mesure des mentalités propres à chaque milieu:

- milieu socio-économique qui influe sur le type de clientèle et sur les attentes des parents;

- milieu géographique qui oblige ou non au transport scolaire;

- milieu des enseignants où la perception des exigences de réussite ou d'échec peut différer largement.

3.4 Les contraintes pédagogiques

Il s'agit sans doute des contraintes les plus nombreuses. Sans être exhaustifs, voici quelques-unes des contraintes qui peuvent se déceler à ce point de vue:

- absence d'objectifs précis quant au rendement scolaire et à la réussite;

- oscillation entre le besoin d'intégrer dans des situations régulières les élèves qui éprouvent des difficultés et la nécessité de les marginaliser par des activités spéciales;

- difficultés à assurer le suivi d'un élève en cours d'année et surtout dans les années ultérieures;

- moments d'intervention souvent trop structurés et peu souples, ce qui fait que l'élève n'a pas accès à une mesure d'appui pédagogique au moment où il en aurait le plus besoin;

- manque de matériel d'appoint et de diagnostic;

- manque de préparation des enseignants en ce domaine;

- difficultés d'assurer une communication et une collaboration soutenue entre les intervenants;

- manque d'outils d'évaluation critériée et standardisée par lesquels les résultats dépendraient davantage de la qualité de l'instrument de mesure que de l'observation subjective.

3.7 Les contraintes dans le régime pédagogique

La nouvelle réglementation contenue dans le régime pédagogique impose nécessairement un certain nombre de contraintes qu'il importe de bien identifier.

4. Les éléments favorables

Il existe plusieurs éléments qui rendent possibles ou plus facilement réalisables les mesures d'appui pédagogique dans une école. En voici un certain nombre.

4.1 Au plan organisationnel

. L'élaboration et la mise en place d'un projet éducatif

. Des formules d'encadrement précises et efficaces

- responsables de degré
- tuteurs ou titulaires
- fiches d'élèves
- etc.

. Le soutien pédagogique aux enseignants

- rencontres individuelles
- examen des plans d'études
- analyse des résultats obtenus
- etc.

. L'organisation du perfectionnement

- journées pédagogiques
- documents d'appoint
- stages pratiques
- cours universitaires

. Les rencontres de parents

4.2 Au plan pédagogique

. L'utilisation du plan d'études qui oblige à préciser les objectifs, les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation.

. L'utilisation de fiches de travail qui aident au dépistage des difficultés.

. L'existence d'un plan d'évaluation pour chacune des matières, où sont décrites les normes et critères de succès, les modalités d'évaluation, les étapes, etc.

. Les études dirigées

. Les devoirs et les leçons, à domicile ou à l'école

. Les contrôles, les récitations, les tests oraux

. Les bulletins (ou fiches de rendement scolaire)

. La planification des cours inter-degrés (de 1re à 5e secondaire) et la planification interdisciplinaire

. L'utilisation d'activités d'apprentissage variées

4.3 Au plan des ressources

. Humaines

Enseignants et autres agents d'éducation, enseignants d'expérience, enseignants spécialisés en évaluation ou en diagnostic, en récupération, en didactique, en profil d'apprentissage, en observation de la classe, etc., psycho-éducateurs, psychologues, aides pédagogiques individuels, orthopédagogues, conseillers d'orientation, etc.

. Matérielles

Locaux spécialisés, salles d'études, locaux de travail en groupe, manuels, fiches de travail et de récupération, matériel audio-visuel, matériel didactique, etc.

. Financières

Budget affecté spécialement aux mesures d'appui, allocations spéciales, ressources additionnelles obtenues pour des cours spéciaux et des activités particulières, contribution des parents, etc.

LE SUIVI

- Suggestions
- Exemple

LE SUIVI: SUGGESTIONS

La forme du suivi peut être très différente selon les individus. Voici simplement quelques suggestions pour vous aider.

- Lors d'une prochaine journée pédagogique, discuter en groupe pour adapter la grille « Histoire de cas » et la fiche d'évaluation, s'il y a lieu.

- Lors d'une prochaine journée pédagogique, le directeur des études pourrait expliquer comment il entend informer les parents des démarches entreprises à l'école. Un exemple est fourni en annexe dans le document.

- Souligner quelques expériences de mesures d'appui pédagogique.

- Reproduire, à l'occasion, quelques « Histoire de cas ».

- Mettre à la disposition des enseignants une quantité suffisante de grille « Histoire de cas » et de fiches d'évaluation (recto-verso).

- Reprendre, dans un mémo, une idée émise lors de cette journée.

- Publier certaines statistiques sur les progrès enregistrés.

- Lors d'une entrevue avec chaque enseignant, demander ce qu'il fait dans ce domaine.

- Lors de l'évaluation des élèves pour l'année suivante, demander aux enseignants d'apporter les « Histoires de cas » et les fiches d'évaluation des élèves concernés.

EVALUATION 198_-198_

RE: élève: Pierre Gouin

sec.: IV

Madame,
Monsieur,

I. Voici d'abord un tableau-synthèse concernant l'évaluation du comportement et du rendement de votre fils ou de votre fille depuis le début de la présente année scolaire.

1. Evaluation du 1er octobre 198_:

Attitude négative. (Pierre Côté)

Besoin de motivation. (Mario Beaulieu)

Les résultats scolaires doivent augmenter, sinon c'est un échec assuré en physique; je suggère plus d'étude, plus de sérieux dans la rédaction des travaux. (Claude Laplante)

2. Evaluation du 5 novembre 198_:

Maths.: Manque de motivation. (Jacques Demers)

Manque de sérieux qui frôle l'indiscipline. (P. Côté)

Bonne amélioration, doit continuer. (Mario Beaulieu)

Les résultats scolaires sont encore nettement insuffisants, y a-t-il vraiment une volonté de réussir ce cours? (Claude Laplante)

Attitude négative. (Pierre Côté)

Cette deuxième lettre exprime un besoin urgent de changement radical. Pour ma part, j'aimerais bien vous rencontrer au sujet de Pierre. (René Roy)

EVALUATION 198_-198_

RE: élève: Pierre Gouin

Sec.: IV

II. Voici maintenant les résultats d'une nouvelle évaluation effectuée durant la semaine du 13 au 17 décembre 198_:

Échec à quelques unités de la cote limite

Il ne fait que débuter ses travaux

Comportement généralement satisfaisant

Veuillez, s.v.p., commenter (s'il y a lieu), signer et nous retourner le billet ci-dessous. Merci de votre collaboration.

Jacques Lambert
Directeur

René Delorme, s.g.
Resp. des élèves

EVALUATION de la mi-décembre 198_:

RE: élève: _____ Sec.: _____
(en lettres moulées, s.v.p.)

Commentaires: _____

Signature des parents: _____

ÉVALUATION DU DOCUMENT

Titre: LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

Institution: _____

1. Cochez les éléments utilisés

- L'aide mémoire ☐
- Le communiqué ☐
- Questionnaire auprès des élèves ☐
- Questionnaire auprès des enseignants ☐
- Histoire de cas ☐
- Histoire de cas - modèle ☐
- Fiche d'évaluation ☐
- Fiche d'évaluation - modèle ☐
- Explication du travail des animateurs ☐
- Bilan des élèves ☐
- Questionnaire « Style d'enseignement » ☐
- Évaluation de la rencontre ☐
- Textes, étape 2 ☐
- Texte, étape 4 ☐

2. Êtes-vous satisfait(e)
(pour les questions suivantes, l'indice 1 est la cote la plus faible et l'indice 5 est la cote la plus forte)

	1	2	3	4	5
- de la description de chaque étape					
- des informations préliminaires					
- de l'aide mémoire					
- du communiqué					
- du questionnaire auprès des élèves					
- du questionnaire auprès des enseignants					
- de la grille « Histoire de cas »					
- de la fiche d'évaluation					
- des modèles fournis					
- de la page « Réunion des animateurs »					
- de la page « Explication du travail des animateurs »					
- de la page « Bilan des élèves »					
- du questionnaire « Style d'enseignement »					
- du questionnaire « Évaluation de la rencontre »					
- des textes de l'étape 2					
- des textes de l'étape 4					
- du suivi suggéré					

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS:

. . .

Pour aider à l'amélioration des prochains documents, il serait grandement apprécié que vous fassiez parvenir cette évaluation au rédacteur du document:

M. SERGE DE SERRES, 275, avenue des Tulipes, La Prairie, Qué., J5R 2G4

collection

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES

DOCUMENTS DÉJÀ PARUS DANS CETTE COLLECTION

Le travail de l'élève à la maison (Document 1)

Les activités d'apprentissage (Document 2)

AIES Association des institutions d'enseignements secondaire
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891